

---

**Plan de formation 47121**

---

**Mediamatiker / Mediamatikerin EFZ**  
**Médiamaticien / Médiamaticienne CFC**  
**Mediamatico / Mediamatica AFC**

---

ICT Formation professionnelle

Autorisé le: 11 novembre 2010

## Table des matières

1	Introduction	3
1.1	Dénomination de la profession	3
1.2	Profil de la profession	3
2	Partie A: Compétences opérationnelles	6
3	Partie B: tableau des périodes scolaires	89
4	Partie C: organisation, répartition et durée des cours interentreprises	90
4.1	Objectif	90
4.2	Organe responsable	90
4.3	Organes	90
4.4	Durée, époque et contenus des cours interentreprises	90
5	Partie D: procédure de qualification	92
5.1	Organisation	92
5.2	Domaines de qualification	92
5.3	Evaluation	93
6	Approbation et entrée en vigueur	94
7	Annexe	95
7.1	Documents principaux	95
7.2	Indications méthodologiques	96
7.3	Enseignement de la culture générale	98

---

## 1 Introduction

Le présent plan de formation décrit les compétences devant être acquises par les apprentis afin que ces derniers puissent exercer leur profession. Il s'appuie sur le profil de la profession conformément à l'art. 1 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale. La structure du plan de formation est adaptée aux domaines d'activité professionnels des apprentis. L'activité professionnelle doit ainsi être orientée le plus possible vers la pratique. Une priorité importante est donc accordée à la mise en pratique sur l'ensemble des lieux de formation.

---

### 1.1 Dénomination de la profession

Mediamatiker/Mediamatikerin  
Médiamaticien / Médiamaticienne  
Mediamatico / Mediamatica  
Mediamatician

---

### 1.2 Profil de la profession

L'arrivée d'Internet a permis à la société du savoir d'acquérir de nouveaux moyens de communication et d'information que l'entreprise doit exploiter, afin d'obtenir des avantages en termes de marketing ou de concurrence, par exemple.

De nouvelles possibilités apparaissent en permanence que les professionnels d'aujourd'hui ont du mal à gérer car elles demandent des compétences interdisciplinaires. Il est également difficile aux utilisateurs normaux d'exploiter les nombreuses possibilités nouvelles et d'ajouter en permanence de nouvelles images animées, les nouvelles versions de son et de musique pour obtenir des sites Web attirants, ou encore d'utiliser les nouveaux modes de communication de manière judicieuse.

Le médiamaticien / la médiamaticienne est là pour faire le lien entre la technologie et les utilisateurs.

Tandis que des spécialistes interviennent pour des tâches de conception et de réalisation de sites Internet, de petits réseaux informatiques ou encore campagnes publicitaires, par exemple, le médiamaticien prend quant à lui en charge la maintenance, l'utilisation et le suivi sur site.

Les médiamaticiens sont des professionnels qui exploitent et utilisent les technologies de communication dans les domaines interdisciplinaires de la conception multimédia et de l'informatique. Ils assument également les activités commerciales et de création dans ces domaines. Ils utilisent les nouveaux canaux de communications et les nouveaux médias, travaillent sur des images animées, préparent la présentation visuelle des contenus et données, réalisent des présentations multimédia, mettent à jour les sites Web et Intranet et gèrent les petits réseaux ainsi que leurs utilisateurs. Ils mettent en réseau et coordonnent les départements internes et communiquent avec les médias, les maisons d'édition, les imprimeries, les sociétés d'informatique, ainsi que les clients internes et externes. Ils sont polyvalents en communication d'entreprise, en informatique, en marketing et en administration.

Le médiamaticien est là pour faire le lien entre les spécialistes et les utilisateurs.

Leurs larges connaissances de base leur permettent de fournir des services précieux aussi bien dans des PME que dans des grandes entreprises. Grâce à ses aspects de communication et création, le métier de médiamaticien convient particulièrement aux femmes.

### **Les principales compétences opérationnelles de la profession**

Les compétences opérationnelles de la profession de médiamaticien se répartissent en six catégories:

- 1 Produire des données et utiliser les moyens multimédias
- 2 Effectuer la réalisation / le design
- 3 Engager des moyens TIC
- 4 Collaborer à l'administration et à la gestion de l'entreprise
- 5 Exercer des activités marketing et de la communication
- 6 Participer à la réalisation de **projets**

Les six domaines de compétences opérationnelles sont décrits en détail dans le présent plan de formation sous le point A.

### **Exercice de la profession**

L'accent mis sur les compétences interdisciplinaires lors de l'apprentissage, ainsi que sur et les connaissances de base dans les secteurs de la technologie, de la conception et de l'économie d'entreprise, permet aux médiamaticiens de penser et d'agir de manière globale et en réseau. Ils sont des partenaires précieux dans la communication, aux interfaces entre les secteurs spécialisés et le service informatique, ainsi que dans ce service lui-même, et occupent ainsi un rôle important dans notre société de communication.

Ce rôle nécessite l'intervention de professionnels modernes, créateurs et ouverts disposant de connaissances étendues. Ils doivent également posséder une certaine logique technique, s'intéresser aux nouveaux médias, avoir des compétences de création ainsi qu'une logique d'entreprise. Les médiamaticiens travaillent au sein d'équipes et de groupes de travail interdisciplinaires. Les missions et projets qu'ils prennent en charge leur permettent de développer leurs compétences opérationnelles.

Grâce à leurs connaissances générales et étendues de professionnels, ils disposent d'une base solide afin de se spécialiser, c'est pourquoi ils se concentrent très rapidement sur un domaine précis dans la pratique pour développer un ou plusieurs de leurs points forts. Après l'apprentissage, il est possible d'effectuer des cours de perfectionnement dans le but de se préparer à des examens professionnels ou techniques supérieurs ou d'accéder à des écoles supérieures spécialisées ou à des hautes écoles spécialisées.

### **L'importance du métier pour la société, l'économie, la nature et la culture**

Avec la société de l'information, l'importance du métier de médiamaticien continuera de croître. Grâce à la fusion de la téléphonie, des technologies de l'informatique, vidéo et audio, de nouvelles possibilités d'application apparaissent constamment. Ce profil professionnel a un potentiel de croissance élevé. Nous supposons que ses domaines d'activité continueront de gagner en importance.

La formation de médiamaticien exige par ailleurs une grande flexibilité professionnelle et représente une base précieuse en cas de reconversion éventuelle dans un autre champ professionnel.

#### Bases de la formation

La formation professionnelle initiale dure quatre ans. Elle se compose d'une formation professionnelle en entreprise, de cours interentreprises et d'une formation scolaire.

Les compétences opérationnelles sont dispensées dans le cadre des cours interentreprises afin de faciliter leur mise en œuvre en entreprise. Les cours se déroulent durant les deux premières années de la formation.

#### *Formation scolaire*

La formation scolaire est composée de connaissances professionnelles intégrant des activités sportives et la culture générale. Pour cette dernière, les exigences envers les médiamaticiennes et médiamaticiens sont plus élevées, à nettement plus élevées que celles prévues dans le plan d'études cadre.

#### *Formation professionnelle en entreprise*

La formation professionnelle pratique s'effectue dans une entreprise formatrice, une école des métiers ou dans un réseau d'entreprises formatrices. Le réseau d'entreprises formatrices s'adresse aux entreprises qui ne sont pas en mesure de proposer toutes les compétences opérationnelles.

## 2 Partie A: Compétences opérationnelles

Dans la partie suivante du plan de formation, vous trouverez toutes les informations importantes concernant les compétences opérationnelles. Ces dernières ont été élaborées à partir de l'analyse d'activité en utilisant la méthode Triplex concernant les objectifs de formation. Les explications sur la méthode utilisée figurent en annexe du présent plan de formation.

### Aperçu des compétences opérationnelles de la profession de médiamaticien / médiamaticienne

Le profil de qualification suivant est un résumé des compétences opérationnelles de la profession dont devraient disposer les médiamaticiens/nes au terme de leur formation. Ce profil est la base des objectifs de formation décrits ci-après.

A partir de la 3<sup>ème</sup> année, un approfondissement dans au minimum trois des domaines de compétences opérationnelles de 1 à 5 s'effectue selon les particularités d'activités de l'entreprise formatrice. La formation à la pratique professionnelle du domaine de compétences 6 « participation à des projets » est obligatoire pour toutes les entreprises formatrices.

Domaine de compétences		Compétences professionnelles						
1	<b>Produire des données et utiliser les moyens multimédias</b>	1.1: Produire des données de base conformes pour des contenus multimédias à partir de différentes sources médias	1.2: Traiter des données multimédias de manière autonome et techniquement correcte	1.3: Préparer des contenus multimédias adaptés aux divers médias selon les exigences des clients				
2	<b>Effectuer la réalisation/le design</b>	2.1: Concevoir des propositions de design et les transposer de manière responsable selon exigences clients	2.2: Réaliser des animations de manière autonome	2.3: Réaliser des interfaces compréhensibles et ergonomiques	2.4: Présenter lisiblement des informations complexes de manière autonome	2.5: Préparer des données d'impression pour un traitement ultérieur		
3	<b>Engager des moyens TIC</b>	3.1: Mise en service d'un ordinateur de bureau de manière autonome	3.2: Evaluer, installer, configurer et assurer la maintenance des appareils périphériques et multimédias.	3.3: Installer, adapter et assurer le support des programmes d'applications de manière autonome	3.4: Gérer de petits réseaux côté clients en étant conscient de l'aspect sécuritaire	3.5: Intégrer les mesures de protection des TIC selon les prescriptions de l'entreprise	3.6: Développer et assurer la maintenance de pages WEB contenant des langages script	3.7: Concevoir des bases de données simples de manière autonome

4	<b>Collaborer à l'administration et à la gestion d'entreprise</b>	4.1: Connaître les règlements et les procédures de l'entreprise et les appliquer	4.2: Servir la clientèle selon les directives et conduire des entretiens en trois langues	4.3: Etablir et/ou demander des offres de manière autonome ou selon des instructions reçues en tenant compte des directives de l'entreprise	4.4: Assurer la correspondance de manière autonome et fiable en respectant les directives de l'entreprise	4.5: Collaborer aux travaux des services des finances et de la comptabilité		
5	<b>Exercer des activités de marketing et de communication</b>	5.1: Organiser et appuyer les activités de marketing en collaboration avec les responsables	5.2: Participer au développement de produits de marketing	5.3: Soutenir avec compétence la communication interne et externe	5.4: Préparer des présentations de documentations et de descriptifs de produits			
6	<b>Participer à la réalisation de projets</b>	6.1: Définir, planifier, réaliser et clôturer des petits projets	6.2: Préparer systématiquement et efficacement les travaux, les structurer et les documenter	6.3: Assurer les tâches du controlling des projets en tenant compte de la commande et mettre en place les mesures correctives discutées				

Explications des abréviations

CP = Connaissances professionnelles

ECG = Enseignement de culture générale

**Domaine de la compétence opérationnelle 1:** Produire des données et utiliser les moyens multimédias

**1.1. Compétence opérationnelle:** Produire des données de bases conformes pour des contenus multimédias à partir de différentes sources

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes travaillent principalement selon des ordres de travail. Sur la base de cet ordre, ils installent l'infrastructure nécessaire. Ils produisent les données de bases nécessaires pour des contenus multimédias pour les besoins de l'entreprise ou des commandes de clients. Selon la demande, ils filment diverses séquences de vidéos, prennent des images à l'aide d'un appareil de photo et réalisent des enregistrements simples de son. Ils respectent rigoureusement l'ordre de travail et les souhaits des clients. Ils contrôlent les données de base concernant leur qualité et discutent des résultats avec les donneurs d'ordre.

**1.1.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'établir des données de base pour des contenus multimédias.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.1.1.1.	Ils savent utiliser correctement, en consultant les modes d'emploi, les appareils courants pour la création de données de bases.		C3	
1.1.1.2.	Ils sont en mesure de décrire complètement les différentes étapes de la création de données de bases.	CP: C2		
1.1.1.3.	Ils sont capables de citer les aspects les plus importants dont ils doivent prendre garde lorsqu'ils reçoivent un travail de préparation de données de bases. Ils sont capables de justifier de manière intelligible pour quelle raison ils considèrent quels aspects comme importants.	CP: C2 CP : 5		
1.1.1.4.	Ils sont en mesure de choisir un appareil d'enregistrement adapté pour la réalisation d'un ordre et pour la fabrication de données de bases de manière autonome.			CIE 3: C3



**1.1.2 Objectif particulier:** Les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances approfondies concernant l'utilisation technique et la consommation d'énergie d'appareils vidéo, photo et son ainsi que le traitement des données de base.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.1.2.1.	Ils savent expliquer la différence entre analogique et digital de manière compréhensible pour des néophytes.	CP: C2		
1.1.2.2.	Ils sont en mesure de décrire à l'aide d'exemple la signification du terme Copyright.	CP: C2		
1.1.2.3.	Ils sont capables de citer les caractéristiques des formats de données, des formats de compression et des médias de sauvegarde les plus importants.	CP: C2		
1.1.2.4.	Ils savent décrire les caractéristiques essentielles des différents types de connecteur et de câbles.	CP: C2		
1.1.2.5.	Ils sont capables de citer correctement les points les plus importants à respecter lors d'une utilisation adéquate des différents appareils audio et vidéo.	CP: C2		

**1.1.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont aptes à exploiter leur potentiel de créativité lors de la production de données de bases.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.1.3.1.	Ils sont en mesure d'élaborer de manière autonome des différentes variantes lors de la production de données de bases multimédias.			CIE 3: C3

1.1.3.2.	Ils sont en mesure d'élaborer de manière autonome des différentes variantes lors de la production de données de bases de la conception.			CIE 2: C3
1.1.3.3.	Ils sont en mesure de décider de manière autonome et convenable jusqu'à quel point ils doivent suivre les directives et dans quelle mesure ils peuvent faire preuve de créativité lors de production de données de bases.		C4	

**1.1.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de juger si les données de bases qu'ils ont produites sont conformes aux demandes du client et de la commande.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.1.4.1.	Ils sont en mesure d'employer correctement des méthodes adaptées pour vérifier la qualité des données de bases obtenues.	CP : C3		
1.1.4.2.	Ils sont capables de citer divers critères à l'aide desquels ils contrôlent si les données de bases obtenues correspondent aux besoins du client respectivement à l'ordre.	CP: C2		
1.1.4.3.	Ils savent expliquer à l'aide d'exemples la signification de l'expression 'penser et agir dans l'intérêt du client' lors de la production de données de bases.			CIE 3: C2
1.1.4.4.	Ils sont en mesure d'assurer une utilisation soigneuse et économique du matériel en relation avec la structure des coûts d'une entreprise.	CP / ECG: C3		

**1.2. Compétence opérationnelle:** Traiter des données multimédias de manière autonome et correctement sur le plan technique

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes transfèrent des films, des photos et des sons d'une caméra ou d'un enregistreur sur l'ordinateur. Ils savent traiter ces données de base à l'aide de programmes appropriés et les exporter dans des formats cibles requis. A cette fin, ils se conforment à l'ordre de travail et mettent en oeuvre le processus de travail de manière systématique selon un flux des tâches prescrit. En cas de question, ils se mettent d'accord avec les partenaires internes.

**1.2.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de traiter les données de bases collectées à l'aide de programmes appropriés.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.2.1.1.	Ils savent choisir de manière autonome les instruments de travail appropriés pour le traitement de données de bases.		C3	
1.2.1.2.	Ils sont en mesure d'utiliser de manière ciblée les logiciels d'entreprise spécifiques pour le traitement de données multimédias.		C3	
1.2.1.3.	Ils savent décrire correctement les différentes techniques de montages.	CP: C2		
1.2.1.4.	Ils savent appliquer correctement les différentes techniques de montages.			CIE 3: C3
1.2.1.5.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière correcte les modes d'action des différents procédés de compression de données.	CP: C2		
1.2.1.6.	Ils savent employer divers procédés de compression de données de manière ciblée.		C3	

1.2.1.7.	Ils sont en mesure d'utiliser de manière autonome et correcte les différents procédés de compression de données.			CIE 3: C3
----------	--	--	--	-----------

**1.2.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes possèdent de connaissances approfondies concernant l'utilisation des divers programmes d'applications audio, vidéo et de compression de données.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.2.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière intelligible quel logiciel est le plus adéquat pour le traitement des différentes données de base.	CP: C2		
1.2.2.2.	Ils sont capables de citer l'ensemble des différentes étapes depuis le transfert des données de base sur l'ordinateur jusqu'à l'exportation dans les différents formats définitifs.	CP: C1		
1.2.2.3.	Ils sont en mesure de décrire avec leurs propres mots les spécifications les plus importantes des interfaces d'écran.	CP: C2		
1.2.2.4.	Ils sont capables de montrer à l'aide d'exemples de leur travail quotidien quelles techniques peuvent être utilisées dans le domaine du management des données multimédias.	CP: C2		
1.2.2.5.	Ils sont capables de décrire les aspects les plus importants à observer lors de la fusion de différents médias.	CP: C2		
1.2.2.6.	Ils savent expliquer de manière intelligible les différentes possibilités d'optimisation de formats.	CP: C2		

<b>1.2.3 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure de refléter le processus de travail selon un flux des tâches prescrit et de reconnaître le potentiel d'amélioration.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.2.3.1.	Ils sont en mesure d'archiver les données multimédias conformément aux besoins du client et de l'entreprise.		C3	
1.2.3.2.	Ils sont capables de documenter de manière adéquate, leur travail afin de servir de base pour les entretiens avec le client et la facturation ultérieure.	CP/ECG: C5		
1.2.3.3.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière compréhensible d'éventuels écarts entre la commande initiale et le produit fini.		C3	
1.2.3.4	Ils sont capables de citer des critères plausibles à l'aide desquels ils peuvent vérifier si le produit fini correspond à la commande.		C2	
1.2.3.5	Ils sont en mesure de rendre compte du processus d'élaboration d'une commande et de déterminer les mesures d'amélioration		C4	

**1.3. Compétence opérationnelle:** Préparer des contenus multimédias adaptées aux divers médias selon les exigences des clients

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent des ordres de commande de multimédias soit de la part de clients ou d'un supérieur et en déterminent un ordre de travail détaillé et planifient les moyens adéquats de manière autonome. Ils discutent leur planification avec des supérieurs ou des collaborateurs concernés et l'adaptent si nécessaire. Lors de l'exécution et en cas de nécessité, ils assemblent de manière adéquate, divers médias (imprimé, écran, animation). Après la réalisation de la commande, ils transmettent le résultat au client. Ils achèvent le travail de telle façon que le client soit satisfait.

**1.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de traiter des contenus multimédias adaptés aux médias et aux clients.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.3.1.1.	Ils sont en mesure de choisir de manière autonome les appareils adaptés pour la création de contenus multimédias pour la réalisation de la commande.		C3	
1.3.1.2.	Ils sont capables de citer tous les aspects qu'un ordre nécessite pour sa réalisation.	CP: C2		
1.3.1.3.	Ils savent établir des listes de contrôle adéquates pour l'assurance de la qualité lors de la conception de contenus multimédias.	CP/ECG: C3		
1.3.1.4.	Ils sont en mesure d'appliquer correctement les diverses méthodes de contrôle du produit fini.		C3	

1.3.2 Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances approfondies dans les domaines de l'utilisation et du traitement des médias.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.3.2.1.	Ils sont en mesure d'utiliser de manière compétente les divers formats , les formats de données ainsi que des plateformes.	CP: C3		
1.3.2.2.	Ils savent décrire de manière compréhensible les points à respecter lors du contrôle et de la maintenance des divers produits dans le domaine des médias.	CP: C2		

1.3.3 Objectif particulier : Les médiamaticiens/nes connaissent les facteurs de réussite pour la création d'une relation avec le client.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.3.3.1.	A l'aide d'exemples, ils sont capables de décrire de manière compréhensible quels médias de communications correspondent au groupe ciblé.	CP/ECG: C2		
1.3.3.2.	Ils sont en mesure de citer et de justifier les divers facteurs de réussite pour la création d'une relation avec le client.	CP/ECG: C3		
1.3.3.3.	Ils sont capables de montrer à l'aide d'exemples comment le rapport entre l'environnement du client et le produit peut influencer la relation avec le client.	CP/ECG: C2		
1.3.3.4.	Ils sont capables de démontrer de manière intelligible l'importance de la communication des résultats intermédiaires au client.	CP: C2		

1.3.4 Les médiamaticiens/nes sont aptes à réaliser consciencieusement une commande en harmonie avec des clients internes ou externes.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.3.4.1.	Ils sont en mesure d'employer de manière adéquate diverses techniques de communication active.		C3	
1.3.4.2.	Ils savent montrer au client les diverses variantes de réalisation de contenus multimédias.		C3	
1.3.4.3.	Ils sont capables de communiquer au client, les résultats intermédiaires de manière compréhensible.		C3	

1.3.5 Objectif particulier : Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'observer leur travail dans le sens de sa conformité aux vœux du client.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
1.3.5.1.	Ils sont capables de décrire de manière pertinente les erreurs les plus courantes lors de la réalisation d'une commande multimédia ainsi que les possibilités de les éviter.	CP: C2		
1.3.5.2.	Ils sont en mesure de présenter, de manière autonome, le bon à tirer au client.		C3	



**Domaine de la compétence opérationnelle 2:** Effectuer la réalisation et le design

**2.1. Compétence opérationnelle:** Concevoir des propositions de design et les transposer conformément aux exigences des clients

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes travaillent d'après des règles graphiques. Ils se procurent les informations nécessaires et établissent un plan opératoire selon les vœux du client. Ils développent des propositions de design pour des produits d'écran et d'impression et tiennent compte de la ligne graphique du donneur d'ordre. En fonction du produit et d'après des directives tout en consultant, en interne, les secteurs spécialisés, les médiamaticiens/nes réalisent, un emballage attrayant et approprié ou des moyens d'action pour la publicité (p.ex. slogans, logos, etc.). Ils transposent les vœux du client dans le design. Ils sont conscients de leur responsabilité et font preuve de hautes exigences envers leur propre travail. Ils vérifient régulièrement la conformité de leur réalisation par rapport aux vœux du client.

**2.1.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de développer des propositions de design simples (surtout des maquettes web) de les réaliser selon les besoins du client en utilisant divers programmes graphiques.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.1.1.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière détaillée le procédé d'un briefing de design en tenant compte de tous les aspects importants (typographie, couleurs, langage d'images, symbolique, formulation, trame, image animée).	CP: C2		
2.1.1.2.	Ils sont en mesure de mener un briefing de design de manière autonome et d'y intégrer tous les aspects importants (typographie, couleurs, langage d'images, symbolique, formulation, trame, image animée).		C3	
2.1.1.3.	Ils sont capables d'élaborer une identité visuelle adaptée au public cible en tenant compte des concepts d'identité et de ligne graphique de l'entreprise (CI/CD).		C3	

2.1.1.4.	Ils sont capables de choisir de manière indépendante, parmi les programmes à disposition, ceux d'applications qui sont adaptés.		C4	
----------	---	--	----	--

**2.1.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances de base concernant la théorie des couleurs et des formes, de la typographie ainsi que des concepts d'identité et de ligne graphique de l'entreprise (CI/CD).

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.1.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer correctement à l'aide d'exemples l'impact des couleurs et de leurs combinaisons sur l'observateur.	CP: C2		
2.1.2.2.	Ils sont capables d'expliquer les aspects essentiels dont il faut tenir compte au sujet de l'écriture en typographie.	CP: C2		
2.1.2.3.	Ils sont en mesure d'élargir constamment leurs capacités de conception et d'expression dans les limites des conditions cadres (p.ex. des concepts d'identité et de ligne graphique de l'entreprise CI/CD)	ECG: C3		
2.1.2.4.	Ils sont capables de réaliser correctement les éléments spécifiés dans un catalogue de design (des concepts d'identité et de ligne graphique de l'entreprise CI/CD), en tenant compte des valeurs fondamentales des utilisateurs.		C3	

**2.1.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes ont une compréhension pour les caractères des médias d'édition (imprimante, écran, etc.) et possèdent de connaissances élémentaires des divers programmes graphiques.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.1.3.1.	Ils sont capables d'expliquer de manière intelligible la différence entre le format vectoriel et le format pixel.	CP: C2		

2.1.3.2.	Ils sont capables de décrire correctement les formats habituels d’affichage et de papier les plus importants (p.ex. DIN, A4, HD, 16:9).	CP: C2		
2.1.3.3.	Ils sont en mesure d’expliquer la différence entre un mélange de couleur additif et soustractif (RGB/CMYK) de manière correcte et compréhensible pour des tiers.	CP: C2		
2.1.3.4.	Ils savent procéder à une analyse technique du média ciblé.			CIE 3: C3
2.1.3.5.	Ils sont en mesure de procéder à une analyse structurée de la forme du média ciblé.			CIE 2: C4

**2.1.4 Objectif particulier :** Lors de la réalisation, les médiamaticiens/nes s’efforcent, en permanence, de s’aligner sur les souhaits du client.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.1.4.1.	Ils sont capables d’adapter des propositions de design au public-cible et à l’environnement du client.		C3	
2.1.4.2.	Ils sont capables de se placer dans la position du client et ainsi tenir compte des souhaits du client lors de la réalisation de propositions de design.		C3	
2.1.4.3.	Ils sont en mesure de montrer à l’aide d’exemples de leur quotidien comment ils occupent une position de prestations de services et de consultations lors du développement de propositions de design en respectant les différentes valeurs fondamentales des utilisateurs.	CP/ECG: C2		

<b>2.1.5 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser le produit en fonction de ses caractéristiques, de sa finalité et de l'intégrer comme base dans le design.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.1.5.1.	Ils sont capables de nommer des critères rationnels à l'aide desquelles ils contrôlent l'ergonomie d'un nouveau design.	CP: C2		
2.1.5.2.	En vertu de critiques, ils sont en mesure d'entreprendre des améliorations adéquates du design.		C5	
2.1.5.3.	Ils sont en mesure d'aller chercher des informations dans le cadre de l'analyse d'un produit de clients respectivement de responsables internes .		C3	
2.1.5.4.	Ils savent respecter les différentes valeurs fondamentales et morales du client et des utilisateurs de manière convenable.	CP/ECG: C3		
2.1.5.5.	Ils sont en mesure d'analyser les divers moyens d'expression en relation avec leur impact sur les différentes cultures.	ECG : C4		
2.1.5.6.	Ils sont capables d'évaluer de manière critique un design par rapport à sa réalisation et son esthétique.	CP/ECG : C4		
2.1.5.7.	Ils sont en mesure de décrire de manière compréhensible différentes formes d'expression de culture de masse et leur impact sur leur travail quotidien.	CP/ECG : C2		
2.1.5.8.	Ils savent considérer et analyser les forces et les faiblesses des diverses variantes d'un design d'un produit.		C4	

**2.2. Compétence opérationnelle:** Réaliser des animations de manière autonome

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent des commandes pour la réalisation d'animations. Ils vérifient s'ils disposent de toutes les informations nécessaires et établissent un plan opératoire. Ils réalisent des animations simples contenant des éléments de films, de graphisme et audios. Ils créent de manière autonome, par exemple des contenus de médias animés pour Internet ou une présentation animée. Ils contrôlent la synchronisation entre le son et l'image.

**2.2.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de réaliser des animations de manière autonome.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.2.1.1.	Ils sont capables d'adapter la vitesse des animations au public cible.	CP: C3		
2.2.1.2.	Ils sont en mesure de coordonner de manière appropriée l'image et le son d'une animation.	CP: C3		
2.2.1.3.	Lors de l'élaboration d'animations, ils sont capables d'appliquer de manière avantageuse diverses techniques de montages.	CP: C3		
2.2.1.4.	Ils savent employer divers effets de son et effets spéciaux lors de la réalisation d'animations de manière ciblée.	CP: C3		
2.2.1.5.	Ils sont en mesure de créer une dramaturgie respectivement un exposé pour une animation de manière autonome et intelligible pour des tiers.	CP: C3		
2.2.1.6.	Ils sont capables de visualiser clairement un projet d'animation au moyen d'un plan de déroulement (storyboard) en tenant compte de manière appropriée des valeurs fondamentales et morales du client et des utilisateurs.	CP/ECG: C3		

**2.2.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances de base pour l'utilisation des programmes d'animations et des critères de réussite concernant des animations efficaces.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.2.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer correctement les possibilités d'utilisation des programmes d'applications de timeline, d'effets et d'exportation.	CP: C2		
2.2.2.2.	Ils savent utiliser de manière compétente, les programmes d'applications de timeline, d'effets et d'exportation.			CIE 3: C3
2.2.2.3.	Ils sont capables d'expliquer clairement à l'aide d'exemples, la différence entre des animations basées sur le timeline et des animations basées sur l'action.	CP: C2		
2.2.2.4.	A l'aide d'un exemple concret, ils sont en mesure de distinguer les différents effets résultant de l'utilisation de sons dans les animations.	CP: C3		

**Objectif particulier 2.2.3** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser l'effet d'un objet dans un espace et de l'adapter si nécessaire.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.2.3.1.	Ils sont en mesure d'employer les relations de tailles, les proportions et les perspectives de manière ciblée lors de la réalisation d'animations.	CP: C3		

**2.3. Compétence opérationnelle:** Concevoir des interfaces compréhensibles et ergonomiques

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent des commandes pour la réalisation d'interfaces. Ils vérifient s'ils disposent de toutes les informations nécessaires. Les médiamaticiens/nes préparent des interfaces simples et des applications de menus. Ils conçoivent des interfaces pour des portails Internet et pour divers médias de communication. Ce faisant, ils sont attentifs à offrir une structure simple, compréhensible pour chacun. Ils créent des interfaces conviviaux. Ils vérifient leur travail par rapport à l'agrément d'utilisation (ergonomie).

**2.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de réaliser des interfaces simples.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.3.1.1.	Ils sont capables de réaliser des interfaces simples de telle manière à ce que les utilisateurs puissent s'orienter rapidement.		C5	
2.3.1.2.	Lors de la réalisation d'interfaces, ils sont en mesure d'intégrer des symboles de manière adéquate.		C3	
2.3.1.3.	Ils sont en mesure d'employer de manière avantageuse diverses méthodes qui facilitent la navigation sur l'interface aux utilisateurs.	CP: C3		
2.3.1.4.	A l'aide d'un exemple choisi, ils sont en mesure d'expliquer la différence entre une interface bien structurée et une interface peu structurée.	CP: C3		

**2.3.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes comprennent les caractères spécifiques des divers médias et les critères importants de l'ergonomie.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.3.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer précisément les caractéristiques spécifiques des divers médias.	CP/ECG : C2		
2.3.2.2.	Ils sont capables de nommer les possibilités d'application idéales et typiques des divers médias.	CP/ECG : C1		

**2.3.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont aptes à concevoir une interface bien ordonnée et simple d'emploi.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.3.3.1.	Ils sont en mesure d'expliquer avec leurs propres mots et de manière intelligible l'importance d'une réalisation d'interface simple et structurée.	CP/ECG : C2		
2.3.3.2.	Lors de la réalisation d'interfaces, ils savent faire la différence entre les informations essentielles et les informations de moindre importance.	CP: C3		
2.3.3.3.	Ils sont en mesure d'expliquer à l'aide d'un exemple approprié la signification du principe de design 'reduce to the max' (réduire au maximum – se concentrer sur l'essentiel).	CP: C2		



2.3.3.4.	Ils sont capables d'expliquer de manière pertinente les conventions usuelles de la perception des intérêts et leurs significations dans le domaine de la conception de l'interface.	CP: C2		
----------	---	--------	--	--

**2.3.4** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de vérifier des interfaces selon les critères d'ergonomie et de prendre les mesures nécessaires.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.3.4.1.	Ils sont capables d'employer avantageusement diverses procédures de tests pour la vérification de l'ergonomie.	CP: C3		
2.3.4.2.	Ils savent procéder à des améliorations effectives des interfaces concernant l'aspect convivial sur la base de critiques.		C3	
2.3.4.3.	Ils sont en mesure de réfléchir à des diverses améliorations d'interfaces et de les présenter aux clients respectivement aux collaborateurs de manière intelligible.		C5	

**2.4. Compétence opérationnelle:** Présenter spontanément, des informations visuelles complexes de manière agréable à lire

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent un ordre précis et planifient leur travail. Ils présentent des informations visuelles (présentations, diagrammes, plans, organigrammes) de manière agréable à lire. Ils visualisent, par exemple, des données de tableaux dans différents diagrammes ou conçoivent des organigrammes. Ils réalisent une présentation attrayante. Ils vérifient si cette dernière contient toutes les communications importantes.

**Objectif particulier 2.4.1** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de présenter des informations visuelles complexes de manière agréable à lire.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.4.1.1.	Au cours de la visualisation, ils savent choisir des variantes (mindmap, graphe de processus, illustrations, etc.) qui correspondent à l'objectif.	CP/ECG: C3		
2.4.1.2.	Ils sont en mesure, lors de la visualisation, de faire la différence entre des informations essentielles et celles de moindre importance.	CP : C4		
2.4.1.3.	Ils sont capables de développer des formes originales de présentations appropriées à des informations complexes.	CP: C3		
2.4.1.4.	Ils sont capables d'expliquer avec leurs propres mots. les bases de la perception des intérêts et de la compréhension humaine (psychologie de l'information)	CP : C2		

<b>2.4.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes possèdent de bonnes connaissances des logiciels : de tableur, de présentation et de traitement d'images ainsi que du domaine du design de l'information.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.4.2.1.	Ils sont en mesure d'utiliser, de manière sûre, des programmes de traitement d'images et de réalisation d'imprimés.	CP: C3		
2.4.2.2.	Ils sont capables d'utiliser les outils Office de manière fiable.	CP: C3		
2.4.2.3.	Ils sont en mesure d'utiliser efficacement les applications d'Office et des logiciels de créativité spécifiques à l'entreprise pour la visualisation d'informations.		C3	
2.4.2.4.	Lors d'une définition spécifique de problème, ils sont capables de réaliser un layout approprié respectivement une trame de conception (écran et imprimé, sur une ou double face).	CP: C3		
2.4.2.5.	Ils sont en mesure de créer de manière professionnelle des produits marketing (flyer, prospectus etc.) en tenant compte des directives de l'entreprise.		C5	

<b>2.4.3 Objectif particulier :</b> les médiamaticiens/nes tiennent compte des règles importantes de la technique de présentation.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.4.3.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière détaillée quels aspects sont à respecter dans une présentation concernant la structuration et la navigation.	CP: C2		
2.4.3.2.	Ils savent démontrer diverses possibilités qui se prêtent à illustrer des informations (graphes, icônes, etc.).	CP: C2		

2.4.3.3.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière pertinente les bases pour la visualisation d'informations essentielles.	CP: C2		
2.4.3.4.	Ils sont capables d'afficher des informations de manière à ce que les messages essentiels soient visibles au premier coup d'oeil.		C5	
2.4.3.5.	Ils sont en mesure de choisir pour une présentation le média (beamer, flipchart etc.) adapté à la situation.	CP: C3		
2.4.3.6.	Ils savent utiliser les médias de présentation (beamer, flipcharts, etc.) de manière adéquate.		C3	
2.4.3.7.	Ils sont en mesure de réaliser des présentations de façon à y discerner un fil conducteur.		C3	
2.4.3.8.	En classe, ils sont en mesure de concevoir des présentations suivant un fil conducteur.	CP: C3		

**2.4.4 Objectif particulier :** les médiamaticiens/nes sont en mesure de contrôler les informations visualisées en ce qui concerne leur agrément de lecture et la reproduction des données centrales brutes.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.4.4.1.	Ils sont en mesure de commenter de manière pertinente l'agrément de lecture de l'information en se mettant à la place du groupe-cible.	CP: C2		
2.4.4.2.	Ils sont capables de décrire divers critères qui sont adaptés pour évaluer la facilité de lecture des informations.	CP: C2		
2.4.4.3.	Ils sont en mesure d'expliquer les caractéristiques typographiques qui peuvent optimiser la lecture pour l'impression et l'écran.	CP: C2		

**2.5. Compétence opérationnelle:** préparer des données d'impression pour un traitement ultérieur

**Objectif général:** Les médiamaticiens/médiamaticiennes agissent comme partenaires des spécialistes en imprimerie. Ils préparent les designs pour l'impression et tiennent compte des différents genres de papier et procédés d'impression. Ils prennent en considération les différentes gammes et trames de couleurs et savent les utiliser adéquatement. Pour ce faire, ils travaillent en étroite collaboration avec le spécialiste en imprimerie. Il vérifie précisément le bon à tirer.

**2.5.1** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de préparer de manière techniquement correcte, les médias imprimés pour l'impression.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.5.1.1.	Ils sont en mesure d'expliquer correctement les conditions pour une préparation adéquates des données de bases à l'impression en tenant compte au mieux de la palette des couleurs, de la résolution et de la trame.	CP: C2		
2.5.1.2.	Ils sont capables de préparer le matériel de base pour l'impression en tenant compte au mieux des palettes de couleurs, de leur résolution et de leur trame.			CIE 2: C3
2.5.1.3.	Ils sont en mesure de calibrer les appareils d'entrées et de sorties avec le matériel et les logiciels corrects d'après l'objectif.		C3	

<b>2.5.2 Objectif particulier :</b> les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances fondamentales dans le domaine de la théorie des couleurs.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.5.2.1.	Ils sont capables de citer les points importants et les possibilités d'utilisation du Pantone Matching System de manière compréhensible pour des néophytes.	CP: C2		
2.5.2.2.	Ils sont en mesure d'énumérer les avantages essentiels de l'utilisation des preuves de couleurs.	CP: C1		
2.5.2.3.	Ils sont capables de décrire de manière compréhensible les aspects de la théorie des couleurs marquants à l'aide de la valeur du ton, de la gradation et de l'histogramme.	CP: C2		

<b>2.5.3 Objectif particulier :</b> les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances approfondies concernant les processus d'imprimerie y compris des limites et des possibilités de la production imprimés.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.5.3.1.	Ils sont capables d'expliquer les avantages et les inconvénients des diverses technologies d'impression (p.ex. offset, digitale, jet d'encre et sérigraphique).	CP: C2		
2.5.3.2.	Ils savent citer les bases légales complètes par rapport au bon à tirer.	CP/ECG : C1		
2.5.3.3.	Ils sont capables de nommer diverses méthodes adéquates pour économiser des coûts et pour la réalisation d'une production écologique d'imprimés.	CP: C1		

2.5.3.4.	Ils sont en mesure de démontrer de manière réaliste quelles décisions ils sont aptes à prendre de manière autonome durant le processus d'impression..		C2	
----------	---	--	----	--

**2.5.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont conscients de l'importance à tenir compte des divers genres de papier et des divers procédés d'impression pour la préparation de médias imprimés.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.5.4.1.	Ils sont capables de décrire de manière structurée et avec leurs propres mots le déroulement d'un processus général d'impression.	CP/ECG : C2		

**2.5.5 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser le processus complet et d'anticiper d'éventuelles difficultés qui pourraient apparaître lors de l'impression.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
2.5.5.1.	Ils sont en mesure de citer les difficultés les plus courantes qui pourraient apparaître lors du processus d'impression durant leur travail quotidien et d'expliquer de manière pertinente leurs causes.		C2	

<b>Domaine de la compétence opérationnelle 3:</b> Engager des moyens des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)
<b>3.1. Compétence opérationnelle:</b> Installer une place de travail informatique de manière autonome
<b>Objectif général:</b> Les médiamaticiens/nes reçoivent des ordres de travail. Ils se servent de leurs connaissances des différents systèmes (hardware et software) et de leurs versions pour la planification de leur procédure. Ils trouvent de manière autonome et efficace les pilotes pour chaque composant de hardware et les installent.

<b>3.1.1 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'installer des places de travail informatique de manière stable et sécurisée.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.1.1.1.	Ils sont en mesure d'installer le système d'exploitation et les pilotes du hardware correctement, en tenant compte des directives de l'entreprise.			CIE 1: C3
3.1.1.2.	En cours d'installation de systèmes d'exploitation, ils arrivent à se procurer les pilotes actuels, de manière autonome, sur internet.			CIE 1: C3
3.1.1.3.	Ils sont en mesure de décrire correctement les erreurs les plus courantes lors d'une installation d'un système de bureautique et savent expliquer de manière intelligible comment les éviter.			CIE 1: C2



**3.1.2** Les médiamaticiens/nes disposent des connaissances fondamentales de différents systèmes d'exploitation ainsi que pour le hardware.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.1.2.1.	Ils savent expliquer les différences essentielles des divers systèmes d'exploitation à l'aide d'exemples.	CP: C2		
3.1.2.2.	Ils sont capables de décrire correctement les caractéristiques des composants hardware couramment utilisés (p.ex. RAM, ROM, mémoire de masse).	CP: C2		
3.1.2.3.	Ils sont en mesure d'énumérer les directives importantes dans le domaine du droit des licences en lien avec leur travail.	ECG: C2		

**3.1.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes ont conscience de l'importance des procédures adaptées à chaque situation.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.1.3.1.	Ils sont capables de montrer à l'aide d'exemples quelles techniques ils emploient dans leur travail quotidien pour assurer une méthode de travail sérieuse et systématique.	CP: C2		

<b>3.1.4 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure de vérifier la fonctionnalité du système dans le cadre d'un test.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.1.4.1.	Ils sont en mesure de remédier aux défauts qui apparaissent au cours de l'installation d'un système de bureautique.			CIE 1: C3
3.1.4.2.	Ils savent calculer correctement la consommation d'énergie d'un système et de formuler des recommandations en rapport avec son rendement économique et énergétique.			CIE 1: C3
3.1.4.3	Lors de travaux sur un ordinateur, ils sont en mesure de tenir compte de manière appropriée des contraintes électrostatiques (manipulation correcte des composants et des sous-groupes), électroniques (niveau de sortie de circuits d'interfaces), électriques (utilisation d'alimentations) ainsi que de l'aspect du rendement énergétique.			CIE 1: C3

<b>3.2. Compétence opérationnelle:</b> Evaluer, installer, configurer et assurer la maintenance des périphériques et des appareils multimédias
<b>Objectif général:</b> Les médiamaticiens/nes reçoivent un ordre pour l'acquisition et l'installation de périphériques et d'appareils multimédias et le réalisent. Ils installent des périphériques et des appareils multimédias en local ainsi que dans un réseau et effectuent la configuration correspondante. Ils localisent et analysent les problèmes qui surviennent et les résolvent. Ils offrent un soutien ordinaire.

<b>3.2.1 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'évaluer, d'installer, de configurer et d'assurer la maintenance des appareils périphériques et des appareils multimédias.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.2.1.1.	En interrogeant le client, ils sont capables de saisir correctement ses souhaits et ses besoins concernant des périphériques et des appareils multimédias de manière à pouvoir effectuer une évaluation correspondante.		C3	
3.2.1.2.	Ils sont en mesure de comprendre des descriptions de produits, des instructions etc. pour des périphériques et des appareils multimédias en anglais et de résumer les points importants dans leur langue de base.	CP: C3		
3.2.1.3.	Ils sont en mesure d'acquérir de manière autonome les pilotes actuels et les composants software pour le système prédéfini des périphériques et des appareils multimédias au cours de la planification de l'installation.		C3	
3.2.1.4.	Ils sont en mesure d'installer de manière irréprochable des périphériques et des appareils multimédias et de configurer les pilotes et des composants software correspondants durant l'installation.		C3	

<b>3.2.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes disposent des connaissances nécessaires concernant les caractéristiques des appareils périphériques et des appareils multimédias et des possibilités de les interconnecter.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.2.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière plausible les avantages et les inconvénients des divers possibilités d'interconnexions pour des périphériques et des appareils multimédias (p.ex. USB, Firewire, réseau).	CP: C2		

3.2.2.2.	Ils savent décrire correctement et en détail les caractéristiques principales des périphériques et des appareils multimédias courants.	CP: C2		
----------	--	--------	--	--

**3.2.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont déterminés à appuyer les utilisateurs lors de questions et de problèmes.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.2.3.1.	Ils sont capables de décrire avec des mots simples et intelligibles pour des néophytes des situations complexes concernant les périphériques et les appareils multimédias.		C2	

**3.2.4** Les médiamaticiens/nes sont aptes à reconnaître des problèmes qui surviennent, de les analyser et d'entreprendre les mesures nécessaires.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.2.4.1.	Ils sont capables de décrire correctement les erreurs qui apparaissent le plus fréquemment lors de l'utilisation d'appareils multimédias et savent expliquer point par point comment ils procèdent pour les résoudre.			CIE 3: C2
3.2.4.2.	Ils sont capables de décrire correctement les erreurs qui apparaissent le plus fréquemment lors de l'utilisation de systèmes et savent expliquer point par point comment ils procèdent pour les résoudre.			CIE 1: C2

**3.3. Compétence opérationnelle:** Correctement installer, configurer et assurer le support des programmes d'applications de manière autonome

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent un ordre de travail pour l'installation de programmes (software) et le réalisent. Ils savent utiliser de manière compétente les logiciels standards de l'entreprise (p.ex. mail-client) et adapter le software aux procédures de l'entreprise. Ils testent les nouveaux logiciels et vérifient que leur fonctionnalité soit impeccable. Ils assurent le support de premier niveau.

**3.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'installer des programmes d'applications conformément aux besoins du client et de soutenir les utilisateurs et utilisatrices.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.3.1.1.	Ils sont en mesure d'installer correctement des logiciels d'applications et de les configurer selon les exigences de l'entreprise.		C3	
3.3.1.2.	Ils sont en mesure de comprendre des indications pour des applications logiciels en anglais et de résumer les points importants dans leur langue de base.	CP: C3		
3.3.1.3.	Ils sont capables de donner aux collaborateurs des formations élémentaires de manière professionnelle pour des logiciels d'applications.		C3	

**3.3.2** Les médiamaticiens/nes disposent de bonnes connaissances des logiciels et des logiciels alternatifs utilisés dans l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.3.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière pertinente les avantages et les inconvénients des divers logiciels d'applications de la même catégorie.	CP: C2		

<b>3.3.3 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont déterminés à aider les utilisateurs lors de demandes de soutien.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.3.3.1.	Ils sont capables d'assumer de manière compétente, le soutien de premier niveau auprès des collaborateurs.		C3	

<b>3.3.4 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure de reconnaître et d'analyser des problèmes qui apparaissent et de mettre en place les dispositions nécessaires.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.3.4.1.	Ils sont capables de remédier de manière autonome aux problèmes et aux défauts survenant lors de l'installation de logiciels.		C3	

<b>3.4. Compétence opérationnelle:</b> Assurer la maintenance de petits réseaux en veillant à la sécurité du point de vue du client				
<b>Objectif général:</b> Les médiamaticiens/nes gèrent un petit réseau informatique. Ils configurent un point d'accès, un modem et savent protéger le réseau de l'extérieur. Ils configurent les droits d'accès correspondants. Ensuite ils testent l'installation réalisée.				

<b>3.4.1 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes savent installer des petits réseaux client/serveur jusqu'à 20 utilisateurs.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.4.1.1.	Ils sont capables d'établir, de manière autonome, des droits d'accès, des autorisations dans un petit réseau en fonction des exigences.			CIE 5: C3

3.4.1.2.	Ils savent documenter les interventions effectuées lors de l'installation et de la maintenance de petits réseaux de manière scrupuleuse et compréhensible pour des tiers.			CIE 5: C3
3.4.1.3.	Ils sont en mesure d'installer les accès à internet conformément aux directives.			CIE 5: C3
3.4.1.4.	Ils savent installer et administrer les services DHCP et DNS dans un réseau selon les exigences requises.			CIE 5: C3
3.4.1.5.	Ils s'occupent de l'administration des utilisateurs pour un réseau de manière compétente.			CIE 5: C3
3.4.1.6.	Ils savent installer et gérer correctement le service des fichiers et d'impression dans un réseau.			CIE 5: C3

**3.4.2 Objectif particulier :** Les médiaticiens/nes possèdent des connaissances fondamentales concernant des technologies de réseaux, le fonctionnement des divers composants réseaux ainsi que des connaissances du modèle OSI.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.4.2.1.	Ils sont en mesure d'illustrer correctement les bases de l'adressage IP.	CP: C2		
3.4.2.2.	Ils sont capables de nommer les aspects les plus importants à respecter lors de l'annulation de noms dans un réseau informatique.	CP: C2		

3.4.2.3.	Ils savent expliquer les différences principales d'un modèle poste-à-poste et d'un modèle client-serveur de manière intelligible pour des néophytes.	CP: C2		
3.4.2.4.	Ils savent citer les caractéristiques principales des divers médias de transmission (paires torsadées, fibre optique, radio).	CP: C1		
3.4.2.5.	Ils sont en mesure d'expliquer la structure et les caractéristiques fondamentales du modèle OSI de manière compréhensible pour des tiers.	CP: C2		
3.4.2.6.	Ils savent illustrer les différences entre un concentrateur, un switch et un routeur de manière compréhensible pour des néophytes.	CP: C2		
3.4.2.7.	Ils sont capables de montrer de manière pertinente avec quels composants de réseaux, un réseau peut être structuré.	CP: C2		

**3.5. Compétence opérationnelle:** Mettre en œuvre de manière responsable, les moyens de protection des TIC selon les directives de l'entreprise

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes tiennent compte lors de leur travail quotidien des principes des mesures de protection TIC, de la sécurité et de la protection des données ainsi que des directives légales et de celles de l'entreprise en relation avec les données de clients. Ils configurent des programmes antivirus, sauvegardent les données et les rétablissent en cas de besoin. Ils expliquent le concept de la sécurité des informations aux collaborateurs de manière intelligible et les rendent attentifs aux conséquences en cas de traitement inadéquat des données.

**3.5.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de mettre en œuvre de manière responsable, les moyens de protection TIC selon les directives de l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.5.1.1.	Ils sont en mesure d'implémenter de manière autonome des moyens de			CIE 5: C3



	protection simples (p.ex. installation d'un Firewall ou la configuration d'un logiciel antivirus) pour un réseau.			
3.5.1.2.	Ils sont capables de configurer les logiciels d'applications de manière que les mises à jour soient faites automatiquement.			CIE 5: C3
3.5.1.3.	Ils sont capables d'effectuer de manière compétente, la sauvegarde de données et leur rétablissement en cas de catastrophe.			CIE 5: C3

**3.5.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent des connaissances de base sur la réglementation actuelle ainsi que sur les directives d'entreprise en relation avec les mesures de protection TIC correspondantes.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.5.2.1.	Ils savent expliquer de manière intelligible les règles les plus importantes concernant la sécurité et la protection des données.	CP: C2		
3.5.2.2.	Concernant la sécurité et la protection de données, ils sont en mesure de conseiller et de soutenir de manière professionnelle, les collaborateurs en relation avec des données et des informations.		C4	
3.5.2.3.	Ils sont capables de citer divers moyens de protection TIC et expliquer leur utilisation de manière compréhensible.	CP: C2		
3.5.2.4.	Ils savent nommer les moyens de protection TIC utilisé dans l'entreprise et expliquer leurs fonctionnalités de manière compréhensible.			CIE 5: C2

**3.5.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes ont conscience de l'importance de la sécurité des données et de leur protection et sont disposés à respecter de manière conséquente les directives correspondantes.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.5.3.1.	Ils sont en mesure de démontrer à l'aide d'exemples appropriés, comment la protection et la sécurité de données est assurée dans le cadre de leur travail quotidien.	CP: C2		
3.5.3.2.	Ils savent expliquer avec leurs propres mots et de manière correcte les bases légales concernant la protection des données.	ECG: C2		
3.5.3.3.	Ils sont capables d'expliquer à l'aide d'exemples les raisons pour lesquelles les thèmes de la protection et de la sécurité des données sont d'une aussi grande importance.	CP/ECG : C2		

**3.6. Compétence opérationnelle:** Développer et gérer des pages WEB contenant du langage script selon les besoins du client

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes réalisent des pages WEB statiques et dynamiques ou des petites applications WEB selon la demande du client. Ils y apportent des éléments graphiques de manière optimale. Ils choisissent un langage script selon les exigences et l'installent. De plus, ils installent et configurent des CMS (Content Management Systeme). Ils vérifient leur travail concernant l'ergonomie et la conformité avec les besoins du client.

**3.6.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de réaliser des pages WEB dynamiques avec ou sans l'aide d'un CMS.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.6.1.1.	Ils sont en mesure d'employer de manière professionnelle les langages des balises (X)HTML et les langages de formatage CSS.	CP: C3		

3.6.1.2.	Ils savent soigner le contenu d'une page WEB avec un CMS de manière professionnelle.			CIE 4: C3
3.6.1.3.	Ils sont capables d'installer correctement un CMS et de le configurer selon les demandes du client.			CIE 4: C3
3.6.1.4.	Ils sont en mesure d'assurer de manière compétente le support de premier niveau d'un CMS auprès du client.			CIE 4: C3

**3.6.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances sur divers langages scripts.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.6.2.1.	Ils savent utiliser un langage script du côté serveur.	CP: C3		
3.6.2.2.	Ils sont capables de réaliser de manière autonome des pages WEB dynamiques à l'aide du langage script.			CIE 4: C3
3.6.2.3.	Ils sont en mesure d'employer correctement divers procédés de validation d'entrées d'utilisateurs.			CIE 4: C3

**3.6.3** Les médiamaticiens/nes sont disposés à s'occuper des besoins des clients et à réaliser le mieux possible leurs souhaits.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.6.3.1.	Ils savent réunir tous les aspects importants en lien avec les sites WEB et les applications WEB lors de la réception d'une demande de client, afin qu'une solution optimale puisse être élaborée.			CIE 4: C4

3.6.3.2.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière intelligible des termes techniques et des problèmes complexes en relation avec des sites WEB et des applications WEB au client.			CIE 4: C3
----------	---	--	--	-----------

**3.6.4** Les médiamaticiens/nes sont capables de vérifier leur travail par rapport à l'ergonomie et à sa réalisation selon les besoins des clients.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.6.4.1.	Ils savent expliquer de manière pertinente les bases les plus importantes de l'ergonomie de pages WEB.	CP: C2		
3.6.4.2.	Ils sont en mesure de créer des sites WEB de manière conviviale.	CP: C3		
3.6.4.3.	Ils savent établir un système de référencement de manière autonome (titre, mot-clé, contenu, inscription dans un moteur de recherche).			CIE 3: C3

**3.7. Compétence opérationnelle:** Concevoir des bases de données simples de manière autonome

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes reçoivent un ordre pour la réalisation de bases de données simples et planifient leur procédure. Ils réalisent un modèle relationnel de base de données (ERM) de manière autonome et le mettent en pratique en développant une base de données avec un front-end adapté. Ils vérifient la base de données en ce qui concerne la sécurité et l'intégrité des données.

<b>3.7.1 Objectif particulier</b> : Les médiamaticiens/nes sont en mesure de réaliser des bases de données simples de manière autonome.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.7.1.1.	Ils sont en mesure de pratiquer la normalisation d'un schéma de base de données relationnelle jusqu'à la forme normale.	CP: C3		
3.7.1.2.	Ils savent illustrer correctement un extrait de la réalité dans un ERM.	CP: C3		
3.7.1.3.	Ils sont en mesure de réaliser de manière autonome une base de données simple qui satisfait les exigences de base (éviter de redondance, saisie de l'intégrité, sécurité et protection de données).	CP: C3		
3.7.1.4.	Ils sont capables de développer de manière autonome un front-end de base de données pour des utilisateurs et pour l'administration.	CP: C3		
3.7.1.5.	Ils sont en mesure d'utiliser le langage de bases de données SQL et manière professionnelle pour effectuer la définition, l'interrogation et la manipulation de données dans une base de données relationnelle.	CP: C3		

<b>3.7.2 Objectif particulier</b> Les médiamaticiens/nes disposent des connaissances fondamentales sur les bases de données relationnelles.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.7.2.1.	Ils sont capables d'expliquer de manière compréhensible pour un néophyte les différences entre une base de données, un système de gestion de bases de données et un système de bases de données.	CP: C2		

3.7.2.2.	Ils sont en mesure d'illustrer avec l'aide d'exemples les objectifs visés lors d'une normalisation d'un schéma de base de données relationnelle.	CP: C2		
3.7.2.3.	Ils savent implémenter correctement les divers niveaux d'accès et leurs droits sur une base de données.	CP: C3		
3.7.2.4.	Ils sont capables de décrire de manière pertinente les mesures les plus importantes pour la protection des données dans une base de données.	CP: C2		

**3.7.3 Objectif particulier :** Parmi les bases de données qu'ils ont élaborées, les médiamaticiens/nes sont en mesure de les vérifier quant à la sécurité des données et à leur intégrité.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
3.7.3.1.	Ils sont en mesure de démontrer de manière compréhensible, à l'aide d'un exemple les conséquences d'une violation de la sécurité respectivement de l'intégrité des données dans une base de données.	CP: C2		
3.7.3.2.	Ils savent montrer des mesures simples avec l'aide desquelles la sécurité et l'intégrité des données peuvent être assurées dans une base de données.	CP: C2		

**Domaine de la compétence opérationnelle 4:** Collaborer à l'administration et à la gestion d'entreprise

**4.1. Compétence opérationnelle:** Connaître le monde de l'entreprise, ses règlements, ses procédures et les appliquer consciencieusement

**Objectif général:** Dans leur travail et dans l'utilisation d'appareils, de systèmes et de données, les médiamaticiens/nes respectent constamment les règlements, directives et prescriptions d'entreprise. Ils prennent en considération leurs droits et devoirs en tant qu'employés, les facteurs d'influence extérieure ainsi que les prescriptions de sécurité au travail. En cas de désaccord, ils font des propositions pour l'optimisation des procédures aux services compétents. Ils s'informent en interne sur les manières de procéder, respectent les déroulements dans l'entreprise et utilisent les procédures prévues. Ils collaborent à la production des modèles de documents correspondant à l'identité de l'entreprise. Dans toutes leurs activités, ils vérifient constamment l'application conséquente du concept de l'identité de l'entreprise (CI/CD).

**4.1.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de respecter les règlements, directives et prescriptions d'exploitation.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.1.1.	Ils sont en mesure de comprendre correctement et de gérer scrupuleusement les commandes d'exploitation.		C3	
4.1.1.2.	Ils sont en mesure de respecter de manière conséquente les déroulements dans l'entreprise et les règles de service.		C3	
4.1.1.3.	Ils sont en mesure de décrire correctement les différents types de contrat de travail ainsi que leur obligation juridique et les droits et devoirs qui en résultent.	ECG: C2		

<b>4.1.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances approfondies concernant les déroulements dans l'entreprise, les règlements en vigueur ainsi que l'identité et l'image (CI/CD) de leur entreprise.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.2.1.	Ils sont capables de décrire clairement le sens et le but de l'identité et de l'image (CI/CD) de leur entreprise à l'aide d'exemples.	CP: C2		

<b>4.1.3 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes comprennent le positionnement de leur entreprise dans le monde économique				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.3.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière intelligible le système économique de la Suisse ainsi que la classification de leur entreprise par secteur d'activité.	ECG: C2		
4.1.3.2.	Ils sont en mesure de démontrer de façon réaliste l'influence de la globalisation sur l'entreprise comme part du domaine des services ainsi que sur son activité.	ECG: C2		
4.1.3.3.	Ils sont en mesure d'estimer avec pertinence la conséquence des exigences économiques et politiques sur leur secteur d'activité ainsi que sur leur place de travail.	ECG: C4		
4.1.3.4.	Ils sont en mesure que de décrire correctement la structure de l'espace économique européen et d'estimer conformément à la situation, jusqu'où elle doit être prise en considération lors de commandes des clients (douane, monnaie etc.).	ECG: C4		



**4.1.4 Objectif particulier :** Les médiamaticien/nes disposent d'une compréhension de l'origine des lois importantes qui influencent le commerce , la structure de l'ordre juridique suisse ainsi que leurs droits et devoirs à l'intérieur de cet ordre juridique.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.4.1.	Ils sont en mesure de décrire correctement la structure du code des obligations CO et du code civil CC, de mettre en évidence et d'interpréter chaque paragraphe ou article de loi qui influence leur travail dans l'entreprise et leur environnement privé.	CP/ECG: C2		
4.1.4.2.	Ils sont en mesure d'assurer que leur travail dans l'administration (service des offres, de la correspondance etc.) est conforme avec les dispositions légales.		C3	
4.1.4.3.	Ils sont capables de montrer de façon réaliste les conséquences d'un comportement non-conforme aux lois pour eux-mêmes et l'entreprise.	CP/ECG: C2		
4.1.4.4.	Ils sont en mesure de présenter correctement les liens entre règlements, arrêtés, lois et constitution ainsi que de décrire avec pertinence leur sens.	ECG: C2		
4.1.4.5.	Ils sont en mesure de décrire correctement les différents aspects du processus législatif au niveau fédéral et la possibilité de leur emprise.	ECG: C2		
4.1.4.6.	Ils sont capables de se former une opinion sur les thèmes politiques actuels et de l'exprimer dans un contexte de la sphère professionnelle et privée.	ECG: C4		

<b>4.1.5 Objectif particulier :</b> Les médiamaticien/nes comprennent les obligations de leur entreprise en rapport avec la protection de la santé et la sécurité sur le lieu de travail.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.5.1.	Ils sont capables d'expliquer les principes d'une place de travail correctement aménagée sur le plan ergonomique.	CP: C2		
4.1.5.2.	Ils sont en mesure de vérifier, du point de vue ergonomique, leur place de travail dans l'entreprise et si nécessaire, de proposer des modifications.		C3	
4.1.5.3.	Ils sont en mesure d'expliquer les scénarios des situations d'urgence dans leur entreprise et le comportement personnel adéquat en cas d'urgence.		C2	
4.1.5.4.	Ils sont en mesure de décrire correctement l'importance des assurances accident et la différence entre des assurances accident professionnel et non-professionnel.	ECG: C2		
4.1.5.5.	Ils sont en mesure de décrire correctement les droits et les devoirs de l'employeur et de l'employé en relation avec les assurances accident professionnel et non-professionnel.	ECG: C2		

<b>4.1.6 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes s'informent personnellement des procédures de l'entreprise et font des propositions pour optimiser les processus en cas de divergence.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.6.1.	Ils sont en mesure de présenter de manière pertinente pourquoi certaines règles et directives existent au sein de leur entreprise.	CP: C2		

4.1.6.2.	Dans le cadre de leur activité quotidienne au sein de leur entreprise, ils sont en mesure de faire des propositions constructives en vue d'optimiser différents processus.		C4	
4.1.6.3.	Ils sont en mesure de saisir correctement les processus du quotidien de l'entreprise et de les représenter sous une forme appropriée, par exemple au moyen d'un organigramme.	CP:C3		

**Objectif particulier 4.1.7** Les médiamaticiens/nes sont conscients de l'importance d'une bonne intégration dans l'équipe de l'entreprise et reconnaissent qu'il s'agit d'une condition essentielle à la réussite d'une activité professionnelle.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.7.1.	Ils sont en mesure de décrire différentes formes d'interactions entre les acteurs d'une équipe et les possibles facteurs qui influencent le comportement des différents membres de l'équipe.	CP/ECG: C2		
4.1.7.2.	Ils sont capables de montrer clairement quelles répercussions ont les valeurs de respect et de tolérance au sein de l'entreprise et dans le cadre privé, ainsi qu'ou se situent les limites.	CP/ECG: C2		
4.1.7.3.	Ils sont capables de montrer des formes possibles de dégradation du climat dans l'entreprise.	CP/ECG: C2		
4.1.7.4.	Ils sont en mesure, si le climat au sein de l'entreprise se détériore, de s'interroger sur leur propre comportement.		C4	
4.1.7.5.	Ils sont aptes à prendre des mesures s'ils perçoivent des perturbations dans le climat au sein de l'entreprise.		C3	

**4.1.8 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes s'appliquent à assurer leur propre aptitude au travail en appliquant des mesures appropriées.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.8.1.	Ils sont capables de décrire clairement le comportement qu'ils adoptent pour éviter les problèmes physiques, les maladies et les accidents.	CP/ECG: C2		
4.1.8.2.	Ils sont capables de montrer clairement l'influence des substances addictives sur leur capacité de travail dans l'entreprise et sur leur environnement privé.	ECG: C2		
4.1.8.3.	Ils connaissent par cœur les directives de l'entreprise concernant la consommation de substances addictives et de drogues.		C1	
4.1.8.4.	Ils sont capables de citer correctement les assurances qui limitent les conséquences financières en cas de maladie, d'accident ou de comportement fautif (responsabilité civile).	CP/ECG: C1		
4.1.8.5.	Ils sont capables de citer des exemples adéquats de cas où ils portent eux-mêmes la responsabilité d'un comportement fautif au sein de l'entreprise.		C2	
4.1.8.6.	Ils sont capables d'expliquer clairement l'importance de penser suffisamment tôt à sa prévoyance vieillesse.	ECG: C2		
4.1.8.7.	Ils sont capables d'expliquer clairement à des tiers ce que sont les piliers de la prévoyance vieillesse, y compris la répartition des charges entre eux-mêmes et l'entreprise, ainsi que les concepts de cotisation de l'employeur et de cotisation de l'employé.	ECG: C2		
4.1.8.8.	Ils sont en mesure de décrire correctement l'APG, l'AI et l'AC ainsi que la répartition des charges entre ces assurances et l'entreprise.	ECG: C2		
4.1.8.9.	Ils sont capables de montrer de manière réaliste l'importance et les possibilités de formation continue permanente, professionnelle et personnelle, même en dehors de leur domaine d'activité direct dans l'entreprise.	ECG: C2		

4.1.9 Dans leur activité, les médiamaticiens/nes sont en mesure de refléter l'influence du respect des directives de l'entreprise.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.9.1.	Ils sont en mesure de décrire de manière réaliste quelles sont les exigences posées par les différentes parties prenantes à l'entreprise dans laquelle ils travaillent. Ils sont capables d'identifier et évaluer les influences des différentes sphères sur une entreprise.	CP/ECG: C4		
4.1.9.2.	Dans le cadre de leur travail quotidien, ils sont capables d'appliquer consciencieusement la ligne graphique (CI/CD) de leur entreprise.		C3	

4.1.10 Objectif particulier : Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'identifier les liens entre la rapide évolution technologique et leur activité et d'en déduire les mesures appropriées.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.1.10.1.	Ils sont en mesure d'évaluer avec réalisme les chances et les risques résultant de la rapide évolution technologique se rapportant à leur entreprise et leur poste de travail.		C4	
4.1.10.2.	Ils sont en mesure de soumettre spontanément à l'entreprise des propositions de changement pour répondre à la rapide évolution technologique.		C3	
4.1.10.3.	Ils sont capables de montrer clairement pourquoi, dans leur branche, une formation continue permanente est une condition indispensable à la réussite de leur travail.	CP / ECG: C2		

4.1.10.4.	Ils sont en mesure d'expliquer avec réalisme les chances, les risques et les limites des conquêtes technologiques, notamment dans le domaine de la communication.	ECG: C4		
-----------	---	---------	--	--

**4.2 Compétence opérationnelle:** Servir la clientèle/les personnes intéressées conformément aux prescriptions de l'entreprise et entretenir des conversations en trois langues.

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes enregistrent les demandes écrites ou téléphoniques des clients/personnes intéressées de sorte à pouvoir les traiter conformément aux directives de l'entreprise et, le cas échéant, aux processus existants. Ils coordonnent et répondent aux demandes des clients, les transmettent correctement ou y répondent par écrit ou par téléphone. Ils utilisent les systèmes de gestion des relations clients CRM de l'entreprise pour le suivi des relations avec la clientèle. Ils donnent des informations sur les produits, les extensions de produits, les prestations complémentaires, les offres de service etc. Dans la mesure du possible et des disponibilités, ils se réfèrent en cela au motif correspondant du client. Ils mènent des entretiens dans la langue de l'endroit, dans une autre langue nationale et en anglais. Les médiamaticiens/nes reflètent leur attitude envers la clientèle concernant leur orientation vers le service et la fidélisation des clients.

**4.2.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de servir les clients respectivement les personnes intéressées conformément aux directives de l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.2.1.1.	Ils sont en mesure de mettre en œuvre dans leurs relations avec les clients les principaux aspects de l'orientation vers la clientèle.		C3	
4.2.1.2.	Ils sont en mesure d'utiliser différents moyens de communication (téléphone, e-mail, fax etc.) correctement et en respectant les directives de l'entreprise.		C3	
4.2.1.3.	Ils sont capables d'expliquer de manière exacte les avantages et les inconvénients des moyens de communication usuels (e-mail, téléphone, fax etc.).	CP/ECG: C2		

4.2.1.4.	Ils sont en mesure d'utiliser avec profit les moyens de communication usuels (téléphone, e-mail, fax etc.).	CP/ECG: C3		
4.2.1.5.	Ils sont en mesure d'appliquer les règles et les moyens de communication de manière adaptée aux différents groupes d'interlocuteurs.	CP/ECG: C3		
4.2.1.6.	Ils sont capables dans le cadre de leurs relations avec la clientèle d'adapter leur comportement aux exigences de la situation.		C3	
4.2.1.7.	Ils sont en mesure de se servir correctement et de manière autonome du logiciel de gestion de la relation client CRM.		C3	
4.2.1.8.	Dans le cadre de leurs relations avec la clientèle, ils sont en mesure de mettre en œuvre avec succès différentes stratégies de vente.		C3	

**4.2.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances approfondies sur les produits, les extensions de produits, les prestations complémentaires et les prestations de services.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.2.2.1.	Ils sont en mesure de décrire les principaux produits et services de leur entreprise.	CP/ECG: C2		
4.2.2.2.	Ils sont en mesure de citer des sources crédibles à l'aide desquelles ils peuvent s'informer des produits et services de leur entreprise.	CP/ECG: C1		
4.2.2.3.	Ils sont capables de décrire explicitement les principales caractéristiques ainsi que les principaux produits et services de leur branche.	CP/ECG: C2		

**4.2.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances approfondies concernant les déroulements dans l'entreprise et l'utilisation du système de gestion de la relation client CRM (Customer Relationship Management) dans le cadre des demandes de la clientèle.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.2.3.1.	Ils sont en mesure de présenter de manière structurée les processus qui interviennent fréquemment dans l'entreprise (demandes, réclamations etc.).	CP: C2		
4.2.3.2.	Ils sont capables d'indiquer aux clients les interlocuteurs ou les sources d'information appropriés concernant différentes problématiques.		C3	
4.2.3.3.	Ils savent décrire correctement les possibles formes d'organisation ainsi que leurs avantages et leurs inconvénients.	CP: C2		
4.2.3.4.	Ils sont en mesure de réaliser un organigramme correct sur la base de quelques exemples-types simples.	CP: C3		
4.2.3.5.	Ils sont en mesure de décrire correctement l'organisation structurelle et l'organisation des processus de leur entreprise à l'aide d'exemples.	CP: C2		
4.2.3.6.	Ils sont en mesure de noter par écrit les informations utiles ressortant des entretiens avec la clientèle et de les transmettre aux services concernés.		C3	
4.2.3.7.	Ils sont en mesure d'expliquer clairement la façon dont est utilisé un CRM dans le cadre du traitement des demandes de la clientèle.	CP: C2		



<b>4.2.4 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes ont la volonté d'agir en étant orienté vers la clientèle et d'établir une relation personnelle.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.2.4.1.	Ils sont capables d'énumérer les principales règles de communication.	CP/ECG: C1		
4.2.4.2.	Ils savent appliquer efficacement les principales règles de communication et de comportement dans leurs relations avec les clients.		C3	
4.2.4.3.	Ils sont en mesure de mettre en œuvre avec cohérence l'orientation vers la clientèle au sein de leur entreprise.		C3	
4.2.4.4.	Lors des entretiens avec la clientèle, ils savent écouter attentivement et prendre note comme il convient des principaux aspects ressortant de ces entretiens.		C3	
4.2.4.5.	Ils sont en mesure d'adapter leur manière de communiquer aux différents groupes cible et de passer si nécessaire à une autre langue.		C3	

<b>4.2.5 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'évaluer correctement la situation et d'adopter en conséquence un comportement adapté au type de clientèle.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.2.5.1.	Ils sont en mesure d'adapter de manière adéquate leur comportement et leur apparence extérieure aux différents groupes cibles.		C3	
4.2.5.2.	Ils sont capables d'analyser un entretien déjà réalisé avec la clientèle à l'aide de critères donnés et en déduire des mesures d'amélioration pour les prochains entretiens.		C4	

4.2.5.3.	A la suite d'un entretien avec la clientèle, ils sont en mesure de réfléchir à leur comportement et de prendre l'avis des personnes impliquées.		C3	
----------	---	--	----	--

**4.3 Compétence opérationnelle:** Etablir et/ou demander des offres de manière autonome ou selon des modèles de l'entreprise.

**Objectif général:** A l'issue des entretiens avec la clientèle et à partir des informations collectées, les médiamaticiens/nés établissent une offre de manière autonome ou suivant les instructions de leur supérieur. Ils appliquent pour cela les modèles de l'entreprise relatifs à l'établissement des offres et les listes de prix et tarifs actuels de l'entreprise. Ils calculent les coûts et se concertent si nécessaire avec leurs collègues ou supérieurs. Ils demandent spontanément à des prestataires choisis des offres pour des produits, des services et des prestations. Pour cela, ils communiquent aux prestataires les données de référence nécessaires et conviennent de délais pour la remise des offres en question. Ils analysent les offres reçues et les comparent attentivement.

**4.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nés sont en mesure d'établir ou de demander des offres.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.3.1.1.	Ils sont en mesure de demander des offres de manière professionnelle en indiquant toutes les données de référence requises, y compris les critères d'approvisionnement économique et écologique.		C3	
4.3.1.2.	Ils sont capables d'établir de manière autonome des offres en utilisant les logiciels et les modèles correspondants, conformément aux directives de l'entreprise.		C5	
4.3.1.3.	Dans le cadre de l'établissement de l'offre, ils savent calculer correctement les coûts.		C3	
4.3.1.4.	Ils sont en mesure de calculer correctement le prix d'un produit ou d'un service sur la base du prix de revient complet et de la marge bénéficiaire.	CP: C3		

4.3.1.5.	Ils sont en mesure de planifier les délais de manière réaliste en tenant compte des prescriptions de l'entreprise et de la disponibilité des ressources.		C5	
----------	--	--	----	--

**4.3.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances étendues en matière d'offres ainsi que des directives et prescriptions de l'entreprise concernant la préparation des offres.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.3.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière détaillée le contenu et la structure d'une offre.	CP: C2		
4.3.2.2.	Ils sont en mesure d'expliquer clairement à des tiers les principales prescriptions légales dans le domaine des offres.	CP/ECG: C2		
4.3.2.3.	Ils sont en mesure d'évaluer avec pertinence si un contrat (d'achat, de location, d'ouvrage ou d'une simple commande) est réalisé et valable ainsi que de justifier clairement leur décision.	CP/ECG: C6		
4.3.2.4.	Ils sont capables de citer correctement les références de la législation suisse en matière d'offres et d'expliquer les principes de cette législation à l'aide d'exemples simples.	CP/ECG: C2		
4.3.2.5.	Ils sont capables d'expliquer à l'aide d'exemples les raisons de l'apparition d'une obligation (engagement) selon le Code des Obligations CO.	CP/ECG: C2		
4.3.2.6.	Ils sont en mesure de présenter quels collaborateurs de leur entreprise disposent d'un droit de signature et de quels droits ils disposent eux-mêmes à cet égard.	CP/ECG: C2		

4.3.2.7.	Ils sont en mesure d'expliquer clairement les bases pour la préparation d'une offre.	CP: C2		
4.3.2.8.	Ils sont en mesure d'expliquer clairement à des tiers les processus de l'entreprise dans le domaine de l'établissement des offres.	CP: C2		

**4.3.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes ont une vision d'ensemble sur l'imposition des entreprises et des personnes privées ainsi que des connaissances approfondies dans le domaine de la taxe sur la valeur ajoutée TVA.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.3.3.1.	Ils sont capables d'énumérer les principaux impôts auxquels est soumis un particulier.	ECG: C1		
4.3.3.2.	Ils sont capables d'énumérer les principaux impôts auxquels est soumise une entreprise.	ECG: C1		
4.3.3.3.	Ils sont en mesure de calculer exactement la taxe sur la valeur ajoutée ainsi que de la décrire à l'aide d'exemples.	CP: C3		

**4.3.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser les offres reçues et de les comparer avec attention.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.3.4.1.	Ils sont capables d'énumérer les principaux critères utiles pour comparer entre elles des offres.	CP: C1		
4.3.4.2.	Ils sont capables de comparer entre elles des offres à l'aide de critères appropriés et justifier précisément leur appréciation.		C5	

**4.4. Compétence opérationnelle:** Assurer la correspondance professionnelle de manière autonome et fiable tout en respectant les directives de l'entreprise

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes effectuent de manière autonome des procès-verbaux, mémos, rapports, documentations etc. résultant de projets et de mandats. Pour la réalisation de documents, procès-verbaux, rapports, documentations ou mémos etc., ils observent les directives de l'entreprise et utilisent le cas échéant les modèles existants. Ils contrôlent régulièrement la correspondance pour vérifier qu'elle soit suffisamment explicite et ne comporte pas d'erreurs.

**4.4.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'assumer eux-mêmes la correspondance de l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.4.1.1.	Ils sont en mesure de formuler de manière intelligible et sans erreur les textes à rédiger dans le cadre de la correspondance professionnelle.		C5	
4.4.1.2.	Ils sont capables de rédiger les textes, lettres, e-mails etc. conformément aux directives et de manière adaptée au destinataire.	CP/ECG: C3		
4.4.1.3.	Ils savent rédiger les textes de telle sorte que l'on distingue clairement la structure de leur contenu.		C5	
4.4.1.4.	Ils sont en mesure d'observer strictement les directives et les modèles imposés dans le cadre de la correspondance professionnelle.		C3	
4.4.1.5.	Ils sont capables d'utiliser correctement les programmes de traitement de texte, de calcul, les programmes graphiques et de présentation dans tous les domaines de leur travail.	CP: C3		
4.4.1.6.	Ils sont en mesure d'appliquer de manière efficiente le logiciel de traitement de texte utilisé dans l'entreprise.		C3	

<b>4.4.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes disposent d'excellentes connaissances en matière d'expression écrite.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.4.2.1.	Ils sont en mesure lors de la réalisation de documents écrits d'utiliser la langue standard de manière sûre et d'observer avec cohérence les principales normes.	CP/ECG: C3		
4.4.2.2.	Ils sont capables d'expliquer correctement la manière de procéder pour garantir la qualité dans le cadre de l'utilisation écrite de la langue standard.	CP/ECG: C2		
4.4.2.3.	Ils sont en mesure d'expliquer en quoi procès-verbaux, mémos, rapports, documents, commentaires, résumés, documentations etc. se distinguent du point de vue de leur objectif et de leur domaine d'application, et à quoi ils doivent veiller tout particulièrement lors de la rédaction de ces différents textes	CP/ECG: C2		
4.4.2.4.	Ils sont capables d'expliquer correctement la façon de procéder pour rédiger des textes structurés.	CP/ECG: C2		

<b>4.4.3</b> Les médiamaticiens/nes sont décidés à respecter les directives de l'entreprise dans le cadre de la correspondance professionnelle.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.4.3.1.	Ils sont en mesure d'expliquer clairement comment les directives et modèles de l'entreprise permettent un travail efficace en matière de correspondance professionnelle.	CP: C2		

4.4.3.2.	Ils sont capables d'établir spontanément des listes de contrôle à l'aide desquelles ils vérifient leur travail en matière de correspondance professionnelle du point de vue des normes de qualité en vigueur dans l'entreprise.	CP: C3		
4.4.3.3.	Ils sont en mesure de mettre en œuvre de manière cohérente les normes de qualité en vigueur dans l'entreprise en matière de correspondance professionnelle.		C3	
<b>4.5. Compétence opérationnelle:</b> Collaborer dans le domaine de l'économie financière				
<b>4.5. Objectif général:</b> Les médiamaticiens/nes établissent sur ordre des factures et comptabilisent les pièces. Ils aident aux tâches de controlling et du contentieux. Ils ont des contacts téléphoniques ou écrits avec des clients concernant par exemple le paiement par acomptes, le débit direct, les questions sur les factures etc. Ils vérifient spontanément leur travail et évitent ainsi de transmettre des documents comportant des erreurs.				

<b>4.5.1 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure de collaborer à certaines activités en matière de finances et de comptabilité.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.5.1.1.	Ils sont capables d'expliquer clairement le principe de la comptabilité financière, notamment la signification des positions du bilan.	CP: C2		
4.5.1.2.	Ils sont en mesure d'exécuter sous leur propre responsabilité des activités simples comme comptabiliser les pièces, en rendre compte et les classer dans le domaine des débiteurs, des créditeurs et de la comptabilité financière.		C3	

<b>4.5.2</b> Les médiamaticiens/nes disposent des connaissances fondamentales en matière de comptabilité financière et d'entreprise.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE

4.5.2.1.	Ils sont en mesure de décrire de manière explicite le plan comptable d'une petite et moyenne entreprise PME à l'aide d'un exemple.	CP: C2		
4.5.2.2.	Ils sont capables d'établir correctement des bilans et des comptes de résultat simples (conformément au plan comptable des PME).	CP: C3		
4.5.2.3.	Ils sont capables de montrer clairement le sens et le but de la procédure de détermination du résultat à plusieurs niveaux.	CP: C2		
4.5.2.4.	A l'aide des pièces justificatives courantes, ils sont capables de comptabiliser correctement les processus commerciaux simples de divers genre d'entreprises (commerce et services).	CP: C3		
4.5.2.5.	Ils sont en mesure d'effectuer le correctif de valeur des débiteurs (du-croire) et, dans un cas donné, de comptabiliser des pertes définitives sur débiteur conformément aux prescriptions.	CP: C3		
4.5.2.6.	Ils sont capables de calculer correctement et de comptabiliser les amortissements directs et indirects selon les méthodes linéaire et dégressive et à l'aide d'exemples donnés orientés vers la pratique.	CP: C3		
4.5.2.7.	Ils sont capables d'évaluer correctement les conséquences de différentes évaluations sur le résultat annuel.	CP: C4		
4.5.2.8.	Ils sont capables d'expliquer correctement et de comptabiliser le décompte des salaires et les cotisations de l'employeur (seulement AVS/AI/APG/CP).	CP: C3		
4.5.2.9.	Ils sont capables de tenir correctement les trois comptes de marchandises (coût des marchandises, produit des marchandises, stock de marchandises) sur la base de cas d'affaires typiques.	CP: C3		
4.5.2.10.	A l'aide d'un exemple, ils sont capables d'expliquer de manière compréhensible pour un profane les composantes principales du calcul des coûts.	CP: C2		



**4.5.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes comprennent les différentes formes juridiques des entreprises ainsi qu'en ce qui concerne des possibilités d'accès des entreprises à des ressources financières.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
4.5.3.1.	A l'aide des bases légales, ils sont capables de montrer correctement les différences entre l'entreprise individuelle, la Srl et la société anonyme .	CP: C2		
4.5.3.2.	Ils sont capables de décrire des stratégies de placement appropriées en fonction de la situation.	CP: C2		
4.5.3.3.	Ils sont capables d'expliquer exactement les principales caractéristiques (disponibilité des moyens, sécurité du placement, taux) des actions, des obligations, des fonds ou des assurances-vie.	CP / ECG: C2		
4.5.3.4.	Ils sont capables d'expliquer clairement à un tiers les différences entre les plus importants genres de banques ainsi que les principales activités bancaires.	CP: C2		

**Domaine de la compétence opérationnelle 5:** Exercer des activités de marketing et de communication

**5.1 Compétence opérationnelle:** Organiser des activités de marketing en collaboration avec les responsables et aider à leur mise en œuvre

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes accomplissent différentes tâches de marketing pour le compte de leur entreprise. Ils reçoivent un ordre de travail interne qu'ils exécutent en tenant compte du groupe cible. Ils saisissent des statistiques commerciales simples qu'ils évaluent ensuite. Ils mettent sur pied de manière autonome des campagnes simples en faisant usage des instruments de promotion existants ou bien grâce à l'aide d'autres collaborateurs, puis procèdent à leur réalisation. Ils utilisent les canaux de promotion traditionnels ainsi que les possibilités offertes par les nouveaux médias. Ils décident selon la situation quel canal publicitaire est le mieux adapté au groupe cible concerné.

**5.1.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de prendre part aux activités marketing de l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.1.1.1.	Ils sont en mesure de contribuer à l'organisation d'événements publicitaires en se concertant avec les collaborateurs internes.		C3	
5.1.1.2.	Ils sont en mesure de contribuer à l'élaboration de concepts marketing et d'exposer leurs propositions comme il convient.		C3	
5.1.1.3.	Ils sont capables de seconder de manière pertinente les collaborateurs internes pour l'exécution des activités courantes de marketing de leur entreprise.		C3	

**5.1.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances fondamentales sur des instruments marketing simples, sur les canaux publicitaires et sur les groupes cibles.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.1.2.1.	Ils sont en mesure de décrire dans le détail les ressources marketing employées dans leur entreprise.	CP: C2		
5.1.2.2.	Ils sont en mesure d'évaluer avec pertinence les moyens marketing employés au regard des normes éthiques et morales en vigueur.	ECG: C4		
5.1.2.3.	Ils sont capables de juger avec pertinence des forces et des faiblesses des principaux concurrents de leur entreprise.	CP/ECG: C4		
5.1.2.4.	Ils sont en mesure de décrire de façon synthétique les principaux concurrents de leur entreprise ainsi que leurs forces et leurs faiblesses.		C4	

**5.1.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont disposés à exploiter de manière optimale les possibilités offertes par différents canaux publicitaires en recourant à l'engagement des nouveaux médias.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.1.3.1.	A l'aide d'exemples, ils sont capables de mentionner les forces et les faiblesses des différents canaux publicitaires.	CP/ECG: C2		
5.1.3.2.	Ils sont en mesure d'exposer avec conviction les avantages que présente l'utilisation des nouveaux médias en vue de s'adresser à certains groupes cibles.	CP/ECG: C2		
5.1.3.3.	Ils sont capables d'exposer des propositions innovantes et créatives dans le cadre des activités marketing de leur propre entreprise (B).		C5	

5.1.3.4.	Ils sont en mesure d'utiliser leurs connaissances en matière de comportement de consommation de manière ciblée (B).		C3	
----------	---	--	----	--

**5.1.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser quel canal publicitaire permet de s'adresser au mieux à un groupe cible précis.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.1.4.1.	Ils sont en mesure, à l'aide d'un modèle usuel (par ex. AIDA), de décrire dans le détail les différentes phases qui conduisent finalement à la décision d'achat chez le client.	CP/ECG: C2		
5.1.4.2.	Ils sont en mesure de mettre en forme des données statistiques de manière à ce que leurs significations essentielles soient visibles au premier coup d'œil.	CP: C3		
5.1.4.3.	Ils sont en mesure de citer plusieurs instruments d'analyse des groupes cibles en tenant compte comme il convient de l'environnement culturel dans lequel baignent les acteurs ou les groupes cibles.	CP/ECG: C2		
5.1.4.4.	Ils sont en mesure de réaliser une analyse simple des principaux groupes cibles de leur entreprise en relation avec un produit ou un service.		C4	

**5.2. Compétence opérationnelle:** Participer au développement de produits de marketing

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes se font une idée générale des produits de marketing (y compris services) de leur entreprise. Avec des collaborateurs internes, ils contribuent au développement de nouveaux produits et à leur diffusion. Ils mettent à profit leurs connaissances relatives aux différents canaux de distribution et aux stratégies publicitaires et formulent avec des soutiens, les éléments d'un concept marketing qu'ils mettent en œuvre.

**5.2.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de contribuer au développement et à la diffusion de produits marketing.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.2.1.1.	Ils sont en mesure d'assurer la maintenance d'un site web de façon consciencieuse de sorte que les derniers développements y soient toujours visibles.		C3	
5.2.1.2.	Ils sont capables de procéder à la distribution rationnelle de produits marketing (envoi postal, distribution, opérations à des stands, etc.).		C3	
5.2.1.3.	Ils sont capables de réaliser des enquêtes auprès de clients et consigner de façon structurée les informations qui en ressortent.		C3	
5.2.1.4.	Ils sont capables d'énumérer les principales méthodes d'analyse de marché et les classer correctement selon le type de besoin d'information.	CP/ECG: C2		

<b>5.2.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances sélectionnées dans le domaine du marketing mix.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.2.2.1.	Ils sont capables d'expliciter de façon intelligible la fixation d'objectifs et les éléments du marketing mix.	ECG: C2		

<b>5.2.3</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser les avantages et les inconvénients des canaux de distribution les plus courants.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.2.3.1.	Ils sont en mesure d'analyser les coûts et l'utilité des différents canaux de distribution.		C4	
5.2.3.2.	Ils sont en mesure de citer différents critères qui doivent être pris en compte pour réaliser une enquête efficace auprès de la clientèle.	ECG: C2		
5.2.3.3.	Ils sont en mesure de formuler les enquêtes écrites auprès de la clientèle de telle façon que l'on puisse en retirer des informations exploitables.	CP/ECG: C3		
5.2.3.4.	Ils sont en mesure d'exploiter statistiquement les résultats des enquêtes réalisées auprès de la clientèle.		C4	
5.2.3.5.	Ils sont en mesure d'utiliser différentes techniques afin d'évaluer statistiquement l'utilité de différents canaux de distribution.		C4	

**5.3. Compétence opérationnelle:** Apporter un soutien compétent à la communication interne et externe

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes font un tour d’horizon des structures, processus et hiérarchies (formelle et sociopolitique) de leur propre organisation ainsi que des processus opérationnels et des directives commerciales. Les médiamaticiens/nes assistent les responsables de communication dans leur activité, par ex. par la rédaction de courriers électroniques et de communiqués, et se chargent de mettre en ligne les nouvelles. Ils aident à mettre en forme les supports d’information. À cet effet, ils utilisent, outre la langue standard, une autre langue nationale, ainsi que l’anglais. Ils veillent à ce que leur comportement soit conforme à leurs missions, à leurs compétences et à leur propre rôle.

**5.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d’apporter un soutien compétent à la communication interne et externe dans l’entreprise en prenant en compte les aspects éthiques et culturels.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.1.1.	Ils sont capables de rédiger des textes pour la communication interne et externe en prenant en compte les aspects culturels de leur groupe cible.		C3	
5.3.1.2.	Ils sont en mesure d’explicitier les principales caractéristiques des aspects éthiques et culturels et de tenir compte de ces derniers pour toute forme de communication.	CP/ECG: C3		
5.3.1.3.	Ils sont en mesure de sélectionner de manière autonome des images significatives lors de la mise en forme de documents et de sites web tout en veillant à ménager les affinités éthiques et culturelles de chacun.		C3	

5.3.2 Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances approfondies relatives aux structures, processus et hiérarchies de l'entreprise.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.2.1.	Ils sont en mesure d'explicitier la philosophie de leur entreprise de manière intelligible.	CP: C2		
5.3.2.2.	Ils sont capables de décrire de manière compréhensible pour des tiers le concept de communication de leur propre entreprise.	CP: C2		
5.3.2.3.	Ils sont en mesure de décrire le catalogue de produits et la palette de prestations de leur propre entreprise.	CP: C2		

5.3.3 Objectif particulier : Les médiamaticiens/nes disposent de connaissances sur les médias et canaux de communication les plus courants.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.3.1.	Ils sont en mesure de décrire correctement différents médias et canaux de communication ainsi que leurs applications possibles.	CP/ECG: C2		
5.3.3.2.	Ils sont en mesure d'élaborer des critères adaptés leur permettant de comparer le traitement d'une même nouvelle par différents médias (par ex. presse, TV, radio, services Internet) et de déterminer les caractéristiques propres à chacun d'entre eux.	CP/ECG: C4		
5.3.3.3.	Ils sont en mesure de juger de manière critique la teneur et la valeur informative de produits médiatiques par rapport à leur vie sociale.	CP/ECG: C4		



5.3.3.4.	Ils sont capables d'exposer de façon réaliste les avantages et les inconvénients des moyens de communication courants (courrier électronique, téléphone, fax, etc.) pour une utilisation en lien avec des activités de marketing.	CP/ECG: C2		
5.3.3.5.	Ils sont en mesure de choisir et d'utiliser le média adapté avec le canal de communication correspondant en fonction des exigences de la situation.		C4	

**5.3.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes disposent de très bonnes connaissances écrites et orales de la langue standard ainsi que des connaissances de la seconde langue nationale et de l'anglais.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.4.1.	Ils sont en mesure de communiquer dans une deuxième langue nationale au niveau PEL A2.	CP: C3		
5.3.4.2.	Ils sont en mesure de communiquer en anglais au niveau PEL B1.	CP: C3		
5.3.4.3.	Ils sont en mesure de comprendre des discussions techniques dans une langue étrangère (autre langue nationale ou anglais).		C3	
5.3.4.4.	Ils sont en mesure de communiquer oralement ou par écrit avec les clients ou des prospects dans la seconde langue nationale ainsi qu'en anglais.		C3	
5.3.4.5.	Ils sont en mesure de pratiquer la langue standard avec aisance à l'oral et sans faire d'erreur à l'écrit dans la correspondance de l'entreprise et dans le cadre de présentations.		C3	

5.3.4.6.	Ils sont en mesure de communiquer avec succès dans la langue standard tant dans le monde professionnel (entreprise) que privé.	ECG: C2		
5.3.4.7.	Ils sont capables d'expliciter correctement les modes d'expression et les emplois correspondant à différents types de textes ainsi que les différences entre eux.	ECG: C2		

**5.3.5 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont prêts à s'intégrer dans l'entreprise et à s'identifier à ses principes directeurs.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.5.1.	Ils sont en mesure de décrire avec pertinence la philosophie, la mission et la vision de leur entreprise tout en tenant compte de ses aspects tant économiques que sociaux (collaborateurs, environnement).	CP / ECG: C2		
5.3.5.2.	Ils sont en mesure de s'intégrer dans l'entreprise et d'adapter leur comportement à la philosophie de l'entreprise ainsi qu'à son règlement.		C3	

**5.3.6** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser la conformité de leur comportement aux règles de communication de l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.6.1.	Ils sont capables d'expliquer de façon intelligible les règles de communication en vigueur dans l'entreprise à l'aide d'exemples.	CP/ECG: C2		
5.3.6.2.	Ils sont en mesure de mettre en œuvre dans leur travail quotidien les règles de communication en vigueur dans l'entreprise.		C3	

**5.3.7 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes connaissent les obligations, exigences, directives et recommandations écologiques dans leur domaine d'activité et sont en mesure d'estimer leurs influences.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.3.7.1.	Ils sont capables de citer différents faits économiques et écologiques ayant une influence sur leur travail dans l'entreprise.	ECG: C1		
5.3.7.2.	Ils sont en mesure d'exploiter correctement les ressources limitées de l'entreprise sur les plans économique et écologique.		C3	
5.3.7.3.	Ils sont en mesure de formuler des propositions d'amélioration dans les domaines de l'écologie (par ex. trier les déchets) et de l'économie (par ex. utilisation des nouveaux médias pour augmenter l'efficacité).		C3	

**5.4. Compétence opérationnelle:** Préparation de documentation et de supports de produits adaptés à la clientèle

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes préparent – sur la base d'un ordre précis – la documentation et les supports de produits sur des projets, produits ou nouveaux systèmes et/ou programmes introduits. Ils participent à la conception de programmes de formation et effectuent les présentations nécessaires auprès des personnes concernées. Ils se montrent agréables et polis dans leurs relations avec les clients. Ils expliquent de façon simple et intelligible des programmes complexes ou les solutions à des problèmes. Ils répondent avec compétence aux questions des utilisateurs tout en tenant compte des attentes des clients.

**5.4.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de préparer la documentation et les supports de produits et de former comme il convient les personnes concernées.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.4.1.1.	Ils sont capables de produire des supports de formation afin qu'ils soient compréhensibles et présentant une structure logique.		C5	
5.4.1.2.	Ils sont en mesure de rédiger des écrits (documentations, supports de produits) modernes, parlants et adaptés tant aux clients qu'aux objectifs poursuivis.	CP/ECG: C3		
5.4.1.3.	Ils sont en mesure d'assister les collaborateurs avec compétence dans l'utilisation des médias électroniques.		C3	
5.4.1.4.	Avec des appuis, ils sont en mesure d'élaborer, des formations concernant des produits hard et software et de les dispenser.		C5	
5.4.1.5.	Ils sont en mesure de produire, pour des formations, des présentations structurées et visuellement attrayantes.	ECG: C3		

**5.4.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes possèdent de connaissances fondamentales dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de supports de produits et de mesures de formation.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.4.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer correctement à l'aide d'exemples les méthodes et techniques fondamentales pertinentes pour l'élaboration de supports de formation (formulation claire, exemples d'illustration, visualisations, etc.).	CP/ECG: C2		

5.4.2.2.	Ils sont en mesure d'expliquer correctement les méthodes et techniques fondamentales pertinentes pour la réalisation de mesures de formation.	CP/ECG: C2		
5.4.2.3.	Ils sont capables d'expliquer la structure générale du contenu des supports de formation et de justifier de manière compréhensible l'utilisation de chacun de leurs éléments.	CP/ECG: C2		

**5.4.3 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont prêts à répondre de façon compétente et orientée vers les clients aux questions des utilisateurs tout en restant constamment agréables et polis.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.4.3.1.	Ils sont capables d'adapter la terminologie utilisée lors des mesures de formation en fonction du groupe cible.		C3	
5.4.3.2.	Ils sont capables de rédiger de petits textes clairs sur le plan du style et adaptés au destinataire.	CP/ECG: C3		
5.4.3.3.	Ils sont capables, à l'aide d'exemples issus du quotidien de leur entreprise, montrer l'importance d'adopter une attitude empathique face au client.	CP/ECG: C2		
5.4.3.4.	Ils sont en mesure d'aller au devant du client lors de formations et de répondre patiemment aux questions en utilisant un langage compréhensible pour un néophyte.		C5	

<b>5.4.4 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'extraire les éléments essentiels de programmes complexes et de solutions à des problèmes difficiles et de les expliquer de manière intelligible.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
5.4.4.1.	Ils sont en mesure d'appliquer correctement différentes méthodes d'évaluation de l'intelligibilité des textes.	CP/ECG: C3		

**Domaine de la compétence opérationnelle 6 : Participer à la gestion de projets**

**6.1 Compétence opérationnelle:** Définir, planifier, réaliser et clore des petits projets

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes clarifient les attentes du donneur d'ordre et concrétisent l'ordre. Ils s'informent sur les points importants, recueillent les données importantes et les opinions des personnes concernées. Ils formulent les objectifs du projet, planifient le déroulement pour des petits projets et posent des points de repères pour le contrôle du suivi du projet. Ils assurent le soutien de la planification du projet avec des moyens électroniques comme p.ex. ERP (Enterprise Resource Planning). Ils discutent de la planification du projet avec une personne de l'interne et apportent des adaptations si nécessaire. Lors de la coopération, ils tiennent compte des règles de la communication et du retour d'information. Ils conservent la vue d'ensemble du projet et informent de leur côté de l'avancement du projet.

**6.1.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/médiamaticiennes sont en mesure de définir, de planifier, de réaliser et de clore des petits projets.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.1.1.1.	Ils savent utiliser des outils d'aide électroniques dans le domaine de la gestion de projets de manière efficace.		C3	
6.1.1.2.	Ils sont en mesure d'utiliser, de manière pertinente, des outils de gestion de projets lors de travaux de projets d'école.	CP: C3		
6.1.1.3.	Ils sont capables d'expliquer de manière réaliste les points forts et les points faibles, les possibilités et les limites des outils d'aide électroniques.	CP: C2		
6.1.1.4.	Ils sont en mesure de réaliser une planification de projet réaliste en utilisant diverses méthodes et techniques		C5	

6.1.1.5.	Ils sont capables de vérifier, de manière fiable, le respect des délais et la réalisation des objectifs de projets courants (B).		C4	
6.1.1.6.	Ils sont en mesure de réaliser des travaux de projets d'école selon la gestion de projet. (p.ex. réaliser et vérifier le planning du travail/points de repères, réaliser des réflexions).	CP: C3		
6.1.1.7.	Ils savent illustrer de manière ordonnée le déroulement du projet p.ex. à l'aide du planning du travail.		C3	

**6.1.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances de base dans le domaine du management de projet.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.1.2.1.	Ils savent expliquer à l'aide d'exemples les éléments, la définition et la fonction d'un mandat pour un projet.	CP: C2		
6.1.2.2.	Ils sont capables de citer correctement des logiciels de management de projets courants ainsi que leurs domaines d'application typiques.	CP: C1		
6.1.2.3.	Ils sont en mesure d'énumérer les facteurs de réussite les plus importants (plan de projet détaillé, objectifs de projet concrets, contrôles du suivi réguliers).	CP: C1		
6.1.2.4.	Ils sont capables de citer les phases principales d'un projet (définition, ordre, planification, exécution/contrôle et finalisation) et l'expliquer à l'aide d'un exemple, p.ex. d'un exemple vécu, de manière intelligible.	CP: C2		
6.1.2.5.	Ils sont en mesure de citer les caractéristiques les plus importantes du travail de projet (objectifs fixés, unicité, limitation du temps, travail d'équipe etc.) et de ce fait le démarquer des autres formes de travail.	CP: C2		



<b>6.1.3 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont prêts à attribuer une grande importance à la coopération lors de projets.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.1.3.1.	Ils sont en mesure d'employer de manière avantageuse, les techniques élémentaires de la gestion de conflits.		C3	
6.1.3.2.	Lors de leur travail quotidien, ils sont aptes à mettre consciemment en pratique les règles les plus importantes concernant la transmission et la réception de retours d'information.		C3	
6.1.3.3.	Ils sont capables de décrire les techniques utiles pour la réalisation efficace des séances d'équipe.	CP: C2		
6.1.3.4.	Ils sont en mesure d'illustrer de manière expressive les caractéristiques de bases d'une communication efficace y compris des règles les plus importantes concernant la transmission et la réception de retour d'information à l'aide d'exemples.	CP/ECG: C2		

<b>6.1.4 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont en mesure de garder une vue d'ensemble du projet entier et de contrôler son avancement à l'aide de points de repères.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.1.4.1.	Ils savent expliquer de manière compréhensible, avec leurs propres mots l'importance du contrôle continu de projet .	CP: C2		
6.1.4.2.	Ils sont capables de fixer des points de repères logiques et de contrôler leurs réalisations à l'aide de méthodes adaptées.		C4	

6.1.4.3.	Ils savent utiliser de manière efficace les divers outils du contrôle de projets.		C3	
6.1.4.4.	Ils sont en mesure d'expliquer les diverses méthodes du contrôle de projets, comme p.ex. fixer des points de repères, compréhensible pour des tiers.	CP: C2		

**6.2 Compétence opérationnelle:** Préparer, structurer, documenter de façon systématique et efficiente les travaux et les mandats.

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes planifient autant que possible à l'avance, leurs emplois du temps de la journée de travail. Ils ont un échange étroit avec leurs supérieurs, clients et collègues de l'équipe. Ils savent quand et quel travail ils doivent exécuter et le préparent en conséquence. Ils commencent par préparer de manière adéquate les instruments de travail pour l'exécution des tâches affectées. Ils accomplissent leurs tâches avec un grand sens des responsabilités, en tenant constamment compte des prescriptions, des directives, des concepts, des instructions. Pour leur propre protection (stress) et leur santé (psychique, physique et ergonomique), ils suivent les directives et recommandations de l'entreprise, des associations, SUVA, etc. Ils tiennent compte autant que possible de la protection de l'environnement. Ils documentent les phases des travaux et le déroulements des processus dans le cadre des directives.

**6.2.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de planifier, de respecter et de documenter leur emploi du temps de manière systématique et efficace, en accord avec leurs supérieurs et leurs collègues de l'équipe.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.2.1.1	Ils sont en mesure de documenter leur emploi du temps de manière autonome, exacte et compréhensible pour des tiers.		C3	
6.2.1.2	Ils sont capables de citer des diverses méthodes de planification de délais et de travaux.	CP: C1		

6.2.1.3	Ils sont en mesure d'employer de manière ciblée, des techniques pour une planification et une gestion effective des tâches.		C3	
6.2.1.4	Ils savent utiliser de manière ciblée, les diverses méthodes de planification de délais et de travaux.	CP: C3		
6.2.1.5	Ils sont en mesure d'employer de manière effective, des directives de l'entreprise et des templates dans le domaine de la planification et la documentation de tâches.		C3	

**6.2.2 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances de bases concernant la planification des tâches et des systèmes d'assistance correspondants dans l'entreprise.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.2.2.1	Ils savent utiliser correctement les éléments centraux d'un ordre de travail complet.			CIE 1 : C3
6.2.2.2	Ils sont en mesure d'énumérer de manière complète les systèmes d'assistance existants pour la planification du travail dans leur entreprise.		C1	
6.2.2.3	Ils sont capables d'employer les aspects essentiels à respecter lors de la définition des objectifs et des objectifs partiels.			CIE 3 : C3
6.2.2.4	Ils sont en mesure d'utiliser correctement les différentes techniques pour la planification et la gestion de tâches.			CIE 4 : C3

<b>6.2.3 Objectif particulier</b> Les médiamaticiens/nes sont déterminés d’accomplir leurs tâches avec un grand sens des responsabilités, en tenant compte des prescriptions, des directives, des concepts, des instructions.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.2.3.1.	Ils sont en mesure d’appliquer de manière compétente, les prescriptions, directives, concepts, instructions disponibles qui concernent leur domaine d’activité.		C3	
6.2.3.2.	Ils sont capables de mentionner les diverses techniques qui leur permettent d’assurer que la réalisation des travaux tienne le délai imparti et corresponde aux attentes du mandataire.	CP: C2		
6.2.3.3.	Ils sont capables de réaliser des travaux dans le délai imparti et selon les attentes du donneur d’ordre.		C3	
6.2.3.4.	Ils sont en mesure d’expliquer à l’aide d’exemples leur comportement personnel (se laisser distraire, mettre de côté des tâches difficiles, etc.) influençant leur réussite d’apprentissage de travail ainsi que leur influence concrète sur la réussite du travail.	CP: C2		
6.2.3.5.	Ils sont capables d’illustrer de manière compréhensible quelles techniques d’apprentissage sont appropriées pour l’apprentissage de thèmes respectivement de projets d’apprentissage (mémoriser, apprendre le contexte etc.).	CP: C2		
6.2.3.6.	Ils sont capables de démontrer de manière exemplaire comment utiliser de manière efficace les techniques d’apprentissage courantes pour l’apprentissage de thèmes ou de matière d’apprentissage.	CP: C2		
6.2.3.7.	Ils sont en mesure de démontrer les différentes techniques de travail pour la structuration respectivement pour la préparation d’informations, de thèmes etc. (Mind Mapping, recherches d’internet, récapitulatif des sources	CP: C2		

	etc.) et expliquer à l'aide d'exemple quelle technique est qualifiée pour quelle démarche.			
6.2.3.8.	Ils sont capables d'expliquer pour les techniques de travail courantes les règles de réalisation pour la préparation d'informations et de sujets avec ces techniques de travail, à l'aide d'exemples.	CP: C2		
6.2.3.9.	Ils sont en mesure de gérer des compliments et des critiques de manière constructive et d'en tirer les conséquences personnelles pour leur travail.	CP/ECG: C3		
6.2.3.10.	Ils sont capables d'utiliser avec succès un procédé pour noter systématiquement des expériences personnelles lors de l'utilisation d'étapes de travail et d'apprentissage.	CP: C3		
6.2.3.11.	Ils sont en mesure d'utiliser de manière efficiente, diverses techniques pour la résolution de problèmes (boîtes morphologiques, analyse de la valeur utile.			CIE 2 : C3

**6.2.4 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'analyser leur comportement pour savoir s'il a un effet nuisible pour l'environnement et leur santé.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.2.4.1.	Ils sont en mesure de citer toutes les directives importantes dans le domaine de la protection de la santé dans leur travail quotidien et de les justifier de manière compréhensible.	CP/ECG: C2		
6.2.4.2.	Ils sont capables de démontrer à l'aide d'exemple de manière plausible leur comportement écologique dans leur travail quotidien.	CP/ECG: C2		
6.2.4.3.	Ils savent décrire des techniques utiles qui leur permettent de gérer des situations de stress de manière efficace.	CP/ECG: C2		

6.2.4.4.	Ils sont capables de citer les facteurs de stress les plus courants dans leur travail quotidien.	CP/ECG: C1		
6.2.4.5.	Ils sont en mesure d'adapter leur comportement dans le cadre de leur travail quotidien pour protéger leur santé et l'environnement.		C3	

**6.3 Compétence opérationnelle:** Assurer le controlling des projets selon la commande, mise en place des corrections convenues

**Objectif général:** Les médiamaticiens/nes participent aux contrôles de la validité, de l'accessibilité et de la qualité de l'objectif du projet. A la demande de la direction générale, ils s'informent auprès des chefs de projets partiels de l'état des travaux et du respect des délais impartis ainsi que des exigences de qualité. Dans ce contexte, ils s'occupent de manière autonome, de la correspondance par mail ou par d'autres moyens de communications.

**6.3.1 Objectif particulier :** Les médiamaticiens/nes sont en mesure de soutenir la direction de projet dans les travaux de controlling.

Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.3.1.1.	Ils sont en mesure d'approcher activement les personnes concernées et leurs demander des informations concernant l'état des projets actuels.		C3	
6.3.1.2.	Ils savent utiliser de manière appropriée les moyens de communication connus (email, téléphone télécopie etc.) pour acquérir des informations concernant des projets actuels.		C3	
6.3.1.3.	Ils sont en mesure de se procurer une vue d'ensemble sur le déroulement du projet à l'aide d'horaires et de manière autonome.		C3	
6.3.1.4.	Ils sont aptes à utiliser les applications Office dans le cadre du controlling de projet de manière compétente.		C3	

<b>6.3.2 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes possèdent des connaissances de base du controlling de projet et des réflexions économiques.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.3.2.1.	Ils sont en mesure d'expliquer de manière compréhensible, des diverses méthodes et techniques du controlling de projet.	CP: C2		
6.3.2.2.	Ils sont capables de décrire correctement et à l'aide d'exemples ce que signifie le terme de rentabilité en économie.	CP/ECG: C2		
6.3.2.3.	Ils sont en mesure d'expliquer à l'aide d'exemples les aspects essentiels à respecter au niveau de la comptabilité lors de travaux de projet.	CP: C2		

<b>6.3.3 Objectif particulier :</b> Les médiamaticiens/nes sont déterminés à apporter leur concours à l'amélioration de la qualité dans l'entreprise.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.3.3.1.	Ils sont capables d'expliquer de manière compréhensible à des personnes extérieures à l'aide de quelles mesures les standards de qualité sont réalisés dans l'entreprise.	CP: C2		
6.3.3.2.	Ils sont en mesure d'appliquer de manière professionnelle et compétente la gestion de qualité et le système d'assurance de la qualité existants dans l'entreprise.		C3	
6.3.3.3.	Ils savent expliquer de manière plausible la raison pour laquelle le management de qualité occupe une place aussi importante dans la plupart des entreprises.	CP: C2		

6.3.3.4.	Ils sont en mesure de proposer des mesures judicieuses pour l'amélioration de la qualité au sein de leur entreprise.		C5	
----------	--	--	----	--

6.3.4 Les médiamaticiens/nes sont en mesure d'évaluer des projets dans le cadre du respect des délais et des exigences de qualité.				
Numérotation	Objectif évaluateur	Ecole	Entreprise	CIE
6.3.4.1.	Ils sont en mesure de citer des critères significatifs concernant le contrôle de l'avancement et de la réussite du projet.	CP: C1		



### 3 Partie B: tableau des périodes scolaires

Le tableau des périodes scolaires ci-dessous présente également une information importante pour la coopération des lieux de formation. Les indications détaillées sont mentionnées dans le guide méthodique, dans les programmes : de l'école professionnelle, des cours interentreprises et de la formation dans l'entreprises.

#### Formation scolaire

La formation professionnelle initiale dure quatre ans. Elle concerne les trois lieux de formation, la formation à la pratique professionnelle, la formation scolaire et les cours interentreprises. La formation scolaire se compose de l'enseignement des connaissances professionnelles auxquelles l'enseignement de la culture générale est intégrée ainsi que du sport,

Les écoles professionnelles participent à l'acquisition des compétences opérationnelles professionnelles et des ressources des apprentis. Elles favorisent le développement personnel des apprentis et les encouragent à développer une prise de conscience responsable dans l'exercice de leur profession, dans leur vie privée et dans la société. Elles créent un climat favorable à l'apprentissage et préparent les apprentis à apprendre tout au long de leur vie.

Le planning des périodes scolaires ci-dessous indique le nombre de leçons lors desquelles l'école professionnelle spécialisée traite les différents domaines de compétences opérationnelles. La structure concrète de la formation scolaire est définie dans le programme scolaire.

Enseignement		1 <sup>ère</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup>	périodes
Production de données et utilisation de moyens multimédias	Enseignement CG intégré, soit : - Economie et droit 120 périodes - Société, politique, civisme 120 - 1 <sup>ère</sup> langue nationale 240 pér. - 2 <sup>ème</sup> langue nat. 120 ,anglais 200	80	80	80		240
Effectuer la réalisation / le design		80	80			160
Engagement de moyens informatiques		80	80	80	80	320
Collaboration à l'administration et à la gestion de l'entreprise		240	160	160	120	680
Pratique du marketing et de la communication		80	160	240	120	600
<b>Participation à des projets</b>		40	40	80		160
<b>Total de l'enseignement professionnel</b>		<b>600</b>	<b>600</b>	<b>640</b>	<b>320</b>	<b>2'160</b>
Gymnastique et sport	80	80	80	40	280	
<b>Total</b>		<b>680</b>	<b>680</b>	<b>720</b>	<b>360</b>	<b>2'440</b>

## 4 Partie C: organisation, répartition et durée des cours interentreprises

### 4.1 Objectif

Les cours interentreprises complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire. Ces cours sont obligatoires pour les apprentis.

### 4.2 Organe responsable

L'organe responsable des cours est ICT Formation professionnelle en tant qu'organisation faîtière du monde du travail pour la formation des médiamaticiens.

### 4.3 Organes

Les organes qui interviennent dans le déroulement des cours sont les suivants:

- a. la commission de surveillance:
- b. les commissions des cours

### 4.4 Durée, époque et contenus des cours interentreprises

Une journée de cours (JC) dure 8 heures. La répartition des cours s'échelonne d'après les domaines de compétences opérationnelles (DCO) et les années d'apprentissage (AA) comme suit :

Cours	DCO	AA	JC
<b>1: Mettre en service un ordinateur personnel:</b> mettre en service un ordinateur personnel, installer le système d'exploitation et la suite Office, connecter le PC à Internet et tester le système. Implémenter les mesures de sécurité	3/6	1 <sup>er</sup> sem.	5
<b>2: Effectuer la réalisation et le design:</b> concevoir la documentation publicitaire (manuel, brochure, flyer, etc.) pour un produit ou une prestation de service d'une entreprise réelle.	1/2/6	2 <sup>ème</sup> sem.	5
<b>3: Créer un produit multimédia:</b> Préparation et archivage (p. ex. sur CD ou DVD) de données multimédias (p. ex. données vidéo / audio / image et animations) pour une utilisation ultérieure dans différentes applications	1/2/3/6	3 <sup>ème</sup> sem.	6
<b>4: Créer un site Web dynamique:</b> création de pages Web dynamiques (CMS intégré) et ajouter du contenu	3/6	4 <sup>ème</sup> sem.	5
<b>5: Développer et exploiter un petit réseau:</b> développer un petit réseau informatique et procéder aux travaux d'administration simple en tant que superadministrateur (ajouter des utilisateurs, réinitialiser des mots de passe, etc.)	3/6	5 <sup>ème</sup> sem.	5
<b>Total</b>			26

Les cours interentreprises sont effectués dans l'optique de projets. Par conséquent, des objectifs supplémentaires provenant du domaine de compétences opérationnelles 6 «Participer à la réalisation de projets» sont donc introduits.

---

#### **4.4.1 Evaluation**

Pour chaque cours interentreprise, les prestataires du cours procèdent à l'évaluation des prestations des apprentis sous la forme d'attestation de compétences. Celles-ci font l'objet de notes qui participent dans le calcul de la note d'expérience. La procédure est définie dans le règlement relatif aux cours interentreprises.

---

## **5 Partie D: procédure de qualification**

Le processus de qualification sera décrit dans le cadre des dispositions d'application.

---

### **5.1 Organisation**

La procédure de qualification se déroule au sein d'une entreprise formatrice, dans une autre entreprise adaptée ou dans une école professionnelle. Un poste de travail possédant l'infrastructure requise en état de fonctionnement est mis à la disposition des apprentis.

Il est indiqué sur la convocation à l'examen le matériel que doit apporter l'apprenti. Une instruction relative à l'examen est remise au préalable.

---

### **5.2 Domaines de qualification**

---

#### **5.2.1 Travail pratique**

Ce domaine de qualification se compose d'un travail pratique individuel, TPI, d'une durée de 70 - 90 heures où l'on vérifie l'accomplissement d'objectifs de la pratique professionnelle et des cours interentreprises, qui est effectué dans l'entreprise formatrice. Le TPI se base sur les principaux domaines de compétences opérationnelles dans lesquels les apprentis sont actifs au moment de l'examen. La procédure d'examen se conforme aux directives édictées par l'OFFT.

---

#### **5.2.2 Connaissances professionnelles**

Dans ces domaines de qualification, la personne en apprentissage démontre durant 7 heures environ, si les objectifs des domaines de compétences opérationnelles de l'enseignement professionnel ainsi que ceux de l'enseignement de la culture générale sont atteints. Les domaines de qualification seront examinés de manière intégrée vers la fin de la formation professionnelle initiale. Au sujet de la formation en culture générale, les dispositions du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale établies le 27 avril 2006<sup>1</sup> par l'OFFT sont valides. Les domaines de qualification comprennent.

---

<sup>1</sup> SR 412.101.241

Position	Domaine de compétence opérationnelle	Durée (min.)		
		écrit	oral	
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>Produire des données et utiliser les moyens multimédias</li> <li>Effectuer la réalisation / le design</li> <li>Participer à la réalisation de projets</li> </ul>	Inclus : économie et droit, société, politique, civisme, 1 <sup>ère</sup> langue nat., 2 <sup>ème</sup> langue nat., anglais et TPA*		30
2	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engager des moyens TIC</li> </ul>		60	
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer à l'administration et la gestion d'entreprise</li> <li>Exercer des activités de marketing et de la communication (incluant la 2<sup>ème</sup> langue nationale et l'anglais</li> </ul>		300	45
Total			360	75

\*TPA : Travail Personnel d'Approfondissement

### 5.3 Evaluation

Les conditions de réussite, le calcul et la pondération des notes se conforment à l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de médiamaticien/ médiamaticienne.

---

## 6 Approbation et entrée en vigueur

Le présent plan de formation entre en vigueur le *jour/ mois / année*

Zurich, 4 novembre 2010

ICT Formation professionnelle Suisse

.....  
Président  
Andréas Kaehlin

.....  
Chef de projet  
Alfred Breu

Ce plan de formation est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie conformément à l'article XX alinéa XX de l'Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de médiaticienne et de médiaticien du 11 novembre 2010.

Berne, le 11 novembre 2010

OFFICE FEDERAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE  
La directrice

Dr. Ursula Renold

## 7 Annexe

L'annexe comprend des informations importantes sur les principaux documents, par exemple les étapes prévues pour la mise en oeuvre et pour la gestion de la qualité sur les trois lieux de formation.

### 7.1 Documents principaux

Document	Source
Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de „médiaticien/ne“ du 11 novembre 2010	- version électronique: Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie <a href="http://www.bbt.admin.ch/">http://www.bbt.admin.ch/</a>  - version imprimée: Office fédéral des constructions et de la logistique <a href="http://www.bundespublikationen.admin.ch/">http://www.bundespublikationen.admin.ch/</a>
Plan de formation de „médiaticien/ne“ du 11 novembre 2010	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Guide méthodique „médiaticien/ne“	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Programme de formation standard pour l'entreprise	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Recommandations en matière de qualité pour les entreprises formatrices	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Plan de formation standard pour les cours interentreprises	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Règlement pour les cours interentreprises	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Plan de formation standard pour l'enseignement professionnel	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>
Instructions pour la procédure de qualification	ICT-Formation professionnelle Suisse <a href="http://www.ict-formationprofessionnelle.ch">http://www.ict-formationprofessionnelle.ch</a>

## 7.2 Indications méthodologiques

La suite décrit d'importantes instructions méthodologiques et didactiques utiles dans l'application du plan de formation

### 7.2.1 Description de la taxonomie

#### Description de la taxonomie

Les six niveaux taxonomiques renseignent sur la complexité de la prestation cognitive décrite par l'objectif évaluateur. Les indications du niveau taxonomique des objectifs évaluateurs servent à déterminer le niveau d'exigence. Il y a six niveaux de compétences différents, qui déterminent différents niveaux de prestations. Dans le détail, ils signifient :

<p><b>C1 - Savoir</b> Reproduire des informations et les utiliser dans des situations similaires.</p>	<p>Les personnes en formation énumèrent les cinq principaux appareils d'une place de travail TI (PC, écran, clavier, souris, imprimante).</p>
<p><b>C2 - Comprendre</b> Non seulement répéter des informations mais être capable de les expliquer en utilisant ses propres termes.</p>	<p>Les personnes en formation expliquent de manière intelligible par ex. à une cliente, quelles sont les fonctions mises à disposition par les cinq appareils périphériques les plus importants.</p>
<p><b>C3 - Appliquer</b> Utiliser les informations sur des situations dans différents contextes.</p>	<p>Les personnes en formation sont capables de connecter les cinq appareils périphériques les plus importants et effectuer les réglages de base.</p>
<p><b>C4 - Analyser</b> Décomposer une situation en éléments isolés, relever les rapports entre ces éléments et déceler des caractéristiques structurelles.</p>	<p>Les personnes en formation sont capables d'analyser des fonctions erronées simples des cinq plus importants appareils périphériques et supprimer les défauts de manière autonome.</p>
<p><b>C5 - Synthétiser</b> Combiner les différents éléments d'une situation et les assembler en un tout.</p>	<p>Les personnes en formation se soucient de la sécurité de leurs clients dans une situation de travail donnée dans la mesure où elles identifient de manière autonome le risque inhérent et choisissent les mesures de protection appropriées et les appliquent.</p>
<p><b>C6 - Evaluer</b> Apprécier des informations et situations et les évaluer selon des critères déterminés.</p>	<p>Les personnes en formation sont en mesure de déterminer de manière autonome et appropriée, dans quelle mesure elles doivent s'en tenir aux prescriptions, lors de la production des données de base et dans quelle mesure elles peuvent faire preuve de créativité.</p>



---

### **7.2.2 Coopération entre les lieux de formation**

Les responsabilités pour la transmission de toutes les compétences opérationnelles mentionnées dans la partie A sont réparties entre les lieux de formation de la manière suivante :

- Les objectifs généraux et particuliers sont valables pour tous les lieux de formation.
- Les objectifs évaluateurs sont attribués aux différents lieux de formation. Rarement, plusieurs attributions/lieux de formation sont également possibles.
- Lorsque dans des cas particuliers, plusieurs lieux de formation sont spécifiés, il faut partir des compétences suivantes : l'école professionnelle est qualifiée pour la transmission de la théorie avec des exemples et des exercices. L'entreprise se soucie des exercices, des applications, de l'intégration et de l'approfondissement dans un contexte pratique. Les cours interentreprises assurement des initiations, des applications et la mise en réseau des personnes en formation.
- Les responsables des trois lieux de formation harmonisent leur plan de formation les uns avec les autres.

---

### **7.3 Enseignement de la culture générale et de la maturité professionnelle dans les cours professionnels pour médiamaticiennes et médiamaticiens.**

#### **Culture générale**

Les compétences opérationnelles mettent, entre autres, l'accent sur les compétences professionnelles dans les domaines économie, société, première langue nationale et connaissance des technologies de la communication. Ces thèmes sont également traités dans l'enseignement de la culture générale ECG, cependant, en général, pas de la manière suffisamment approfondie exigée pour les médiamaticiennes et médiamaticiens.

C'est la raison pour laquelle la règle prévaut de la transmission intégrée de la culture générale avec celles du champ professionnel.

#### **Maturité professionnelle MP**

Les compétences professionnelles dans les domaines de la première et deuxième langue nationale, de l'anglais ainsi que le droit et l'économie font parties de tous les types de maturités. Le nombre de périodes prévues pour l'enseignement est identique. Exceptions faites :

- Anglais pour tous les types de maturités
- Pour celle de commerce la deuxième langue nationale ainsi que le droit et l'économie

Pour cette raison, la règle prévaut de la transmission intégrée des connaissances du champ professionnel avec celles des domaines de bases et complémentaires de la MP. L'enseignement des matières s'effectue au niveau de la maturité.

#### **Exécution en parallèle des cours de connaissances générales et de la maturité professionnelle ainsi que des dispenses**

Les écoles professionnelles comportant un nombre limité d'apprenti(e)s médiamaticiennes et médiamaticiens sont selon les circonstances, obligées, pour des raisons d'effectif, d'intégrer les apprenti(e)s dans d'autres classes pour les branches de culture générale ou de maturité professionnelle. La table ci-dessous donne les renseignements dans quels domaines ces apprenti(e)s obtiennent une dispense des cours.

Les apprenti(e)s ayant terminé une formation professionnelle avec CFC ou ayant terminé une formation gymnasiale sont dispensés des cours des branches de culture générale selon la table ci-après.

**Tableau 1: Dispenses de l'enseignement des cours de l'école professionnelle**

- A. Apprenti(e)s, avec une formation professionnelle terminée (CFC)  
B. Apprenti(e)s titulaires d'une maturité gymnasiale

Domaine de compétences opérationnelles	Domaine de compétences professionnelles	Périodes	A *)	B **)
Produire des données et utiliser des moyens multimédias		240		
Effectuer la réalisation / design		160		
Engager des moyens TIC	Informatique	320		
Collaborer à l'administration et la gestion d'entreprise	Bases du droit et de l'économie	120		
	Gestion d'entreprise	80		
	Economie financière	120		
	Bureautique	120		
	Société, politique, civisme	120	disp.	disp.
Exercer des activités de marketing et de communication	1ère langue nationale, bases	120	disp.	disp.
	1ère langue nationale, approfondissement	120		disp.
	2ème langue nationale	120		disp.
	Anglais	200		disp.
Participer à la gestion de projets	Marketing	160		
	Méthodologie de travail	40	disp.	disp.
	Gestion de projets	40		
	Projets interdisciplinaires	40		
	Projet autonome	40		

\*) En fonction du CFC obtenu, les services compétents peuvent accorder des dispenses supplémentaires.

\*\*) Après consultation des services compétents, les apprenti(e)s avec des certificats de maturité correspondants peuvent être de plus, dispensé(e)s des domaines de compétences professionnelles: Economie et Droit ainsi que d'économie financière.

Les apprenti(e)s au bénéfice de diplômes linguistiques correspondants peuvent être dispensés de l'enseignement des langues concernées.

**Tableau 2: Dispenses des procédures de qualification**

- A. Apprenti(e)s, avec une formation professionnelle terminée (CFC)  
B. Apprenti(e)s titulaires d'une maturité gymnasiale

Domaine de qualification			A *)	B **)
Travail pratique individuel (TPI)				
Connaissances professionnelles	Pos 1	- Produire des données et utiliser les moyens multimédias - Effectuer la réalisation / le design - Participer à la réalisation de projets		
	Pos 2	Engager des moyens TIC		
	Pos 3	Collaborer à l'administration et la gestion d'entreprise	disp.	disp.
		2ème langue nationale		disp
		Anglais		disp
		Société et droit civil	disp	disp
		Travail personnel d'approfondissement TPA	disp	disp

\*) En fonction du CFC obtenu, les services compétents peuvent accorder des dispenses supplémentaires. (Par ex. CFC d'employé-e de commerce avec formation élargie : 2ème langue nationale, anglais)

\*\*\*) Après consultation des services compétents, les apprenti(e)s avec des certificats de maturité correspondants peuvent être de plus, dispensé(e)s d'une partie des qualifications du domaine : Connaissances professionnelles, position 3.

Les apprenti(e)s au bénéfice de diplômes linguistiques correspondants peuvent être dispensés de l'enseignement des langues concernées.